la lettre d'AMU
Aix*Marseille université

Aix*Marseille université

Novembre / Décembre 2012 - n°7

le dossier

La faculté de droit et science politique

sommaire

la lettre d'AMU n°7
Aix+Marseille université

Le dossier
- La faculté de droit et science politique : une faculté prestigieuse d'Aix-Marseille Université ... p.04

La vie des Conseils
- Décisions des Conseils ... p.14

Au cœur des campus
- Assemblée générale des enseignants ... p.18
- Olivier Keramidas, nouveau directeur de l'IMPGT ... p.19
- Première journée scientifique du CRO2 ... p.20
- Les architectes de l'opération campus font parler leurs murs p.21
- L'heureux traducteur du pantagruélique Prix Nobel de littérature, Mo Yan ... p.22
- Première remise de diplômes du Master MEEF ... p.23
- Les jeunes et le travail ... p.24
- Aix-Marseille université récompense ses majors en sciences.. p.25
- Mario Correia nommé Vice-président à la santé et la sécurité au travail ... p.26

Les directions
- Changements à la tête de nos directions ... p.27
- Un soutien pour les personnels ... p.27
- Une professionnelle à votre écoute ... p.29
- Un défi pour tous ... p.30

À l'honneur
- Daniel Birnbaum ... p.32
- Yves Chevallard ... p.33

La vie des labos
- Publication de Catherine Metzler-Guillemain ... p.34
- Publication de Florian Linditch ... p.34
- Publication de Gilbert Ndziessi ... p.35
- Publication d'Alain Barrat ... p.35
- Publication de Nicole Malfait ... p.36
- Publication de Patrice Pomey ... p.36

La science pour tous
- Éloge de l'ergologie ... p.37

Innovation
- Le programme HyMeX ... p.39

Ensemble
- Comprendre le changement pour mieux le vivre ... p.41
- Lancement du projet Erasmus Mundus Maghreb EMMAG p.42

Paroles d'experts
- L'apport de la psychologie et des neurosciences en politiques publiques ... p.43

Brèves
- Une nouvelle certification pour AMU ... p.45
- Bienvenue aux nouveaux personnels ... p.45
- Bienvenue, welcome, bienvenido, willkommen... ... p.46
- Deuxièmes journées de l'éducation à l'environnement et au développement durable à Digne-les-Bains ... p.46
- Hommage à Jean-Claude Abric ... p.47
- Une nouvelle chaire pour la fondation SMT ... p.47
- Faites de la mode ! ... p.48
- 3ème édition du Job Dating ... p.48
- Les élèves-ingénieurs de Polytech Marseille s'activent pour leur insertion professionnelle ... p.49
- "4 histoires... de familles" dans la galerie de l'IUFM de Digne-les-Bains ... p.49
- Publications des presses universitaires ... p.50
- Nouveau ! Entrainez-vous pour le prochain STARFAC ... p.51
- Bloc notes ... p.51

Directeur de la publication
Yvon BERLAND

Directeur de la rédaction
Patrice VANELLE

Rédactrices en chef
Delphine BUCQUET, Aude CASTILLE

Conseiller
José SAMPOL

Rédaction
Marie GAIDOUKOFF, Claudie GALNON, Stanie LOUARN,

Infographistes
Amandine COMTE, Frédéric ESCALIER, Isabelle ROULET

Conception graphique
Amandine COMTE

Imprimerie Aix-en-Provence
Direction déléguée à l'exploitation et à la logistique - Pilotage des systèmes d'impression - Franck ESMENARD

Aix-Marseille Université
58 bd Charles Livon
13284, Marseille Cedex 07
Tél. 04 91 39 65 00
Fax. 04 91 31 63 74
Mail : dircom-contact@univ-amu.fr
www.univ-amu.fr

CPPAP N° 0904 B 05378 /
Tirage : 4 500 ex.
Dépôt légal : novembre 2012
ISSN : 2259-2091
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses représentants est illicite (art. A du Code de la Propriété Intellectuelle).

édito

Gilbert Orsoni

Doyen de la faculté de droit
et science politique

C'est à la faculté de droit et science politique qu'est consacré le présent numéro de la lettre d'AMU. Composante d'Aix-Marseille Université, riche de son histoire et de son présent, il n'est pas certain qu'elle soit très bien connue de tous, dans ses différentes dimensions, mais les pages qui suivent permettront sans doute, auprès de beaucoup, d'en améliorer la visibilité.

L'image du droit, et donc de la faculté où il est enseigné, véhicule en effet nombre de stéréotypes. Certes, de même que la médecine ne se juge plus en fonction des médecins décrits par Molière, de même le droit ne s'évalue plus à l'aune des plaideurs de Racine. On a toutefois encore trop souvent de lui une vision passéiste où se mêlent formules absconses, manies procédurières, traditionalisme étroit mais aussi à l'inverse trésors d'éloquence ou subtilité dans l'interprétation des textes. Alors qu'il est pleinement de son siècle et a su intégrer, au fil des ans, des législations et réglementations de plus en plus abondantes (*cf*. la multiplication des codes) tout en offrant, à ceux qui le pratiquent, tout à la fois une approche aiguë de la société dans laquelle ils vivent, une adaptation permanente à ses évolutions, comme le démontre l'actualité quotidienne (du droit de la famille aux questions de la dette et du budget en passant par le fonctionnement de nos institutions) et des opportunités professionnelles souvent insoupçonnées.

Ce qui, on l'avouera, pour nos étudiants d'AMU, est certainement l'essentiel.

La faculté de droit et science politique :
une faculté prestigieuse d'Aix-Marseille Université

La faculté de droit et science politique sur le campus d'Aix-en-Provence

La faculté de droit et science politique (FDSP) accueille plus de 10 000 étudiants sur les campus, d'Aix-en-Provence et Marseille-Centre, ainsi que sur le site d'Arles, à l'espace Van Gogh. Elle dispense des enseignements dont la qualité est largement reconnue en France et à l'étranger. Après la licence, dans le cadre de huit mentions de master, une soixantaine de spécialités de master 2 est offerte aux étudiants, débouchant sur autant d'offres de métiers et de champs de recherche ; le droit ayant plus que jamais une place privilégiée dans la société.

Une faculté d'excellence

L'une des toutes premières facultés de droit de France

Avec sa faculté de droit et son institut de management public et gouvernance territoriale (IMPGT) rattachée à ce secteur depuis janvier 2012, Aix-Marseille Université offre, dans le domaine du droit et des sciences politiques, diversité et excellence.

Ses 10 400 étudiants, dont plus de 10% venus de l'étranger, en font l'une des premières facultés de droit de France après les grandes universités parisiennes Paris I Panthéon-Sorbonne et Paris II Panthéon-Assas.

Les réussites aux concours d'agrégation (droit privé, droit public, histoire du droit), les qualifications à la maîtrise de conférences devant le CNU (Conseil national des universités) et les évaluations de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) confirment ce classement.

Sur la soixantaine de spécialités de master, 50 sont classées A ou A+ et les principaux laboratoires de la FDSP ont également été classés A ou A+ : UMR droit public comparé, droit international et droit européen, centre de droit économique, laboratoire de théorie du droit, groupe de recherches et d'études en droit de l'immobilier, de l'aménagement, de l'urbanisme et de la construction (GREDIAUC), centre de droit social, centre d'études et de recherches d'histoire des idées et des institutions politiques (CERHIIP).

L'excellence recherchée, que l'on retrouve dans ces formations (académie de droit ; institut Portalis ; magistère droit, fiscalité et comptabilité) ne doit pas faire oublier l'effort consenti pour améliorer la réussite de tous les étudiants. L'instauration du tutorat en licence 1ère année répond à cet objectif.

Des diplômes attractifs et sélectifs

Avec une moyenne de 1 500 étudiants en M2 pour plus de 11 000 candidatures (dont une large majorité de candidatures extérieures), les diplômes de droit à Aix-Marseille Université attirent bon nombre d'étudiants. Pour certaines disciplines, comme les carrières notariales, le droit humanitaire et plusieurs des spécialités de la mention droit des affaires, on enregistre habituellement plus de 500 candidatures pour une promotion d'une trentaine d'étudiants, ce qui permet de mesurer le degré de plus en plus sélectif de ces filières.

Une recherche active et de nombreuses publications

Parmi les 160 enseignants-chercheurs que compte la faculté de droit et science politique, un grand nombre d'entre eux collaborent aux grandes collections des manuels de droit (Dalloz, LGDJ...), dirigent ou participent aux principales encyclopédies juridiques (Lamy, Dalloz, Jurisclasseur) et publient dans les principales revues du secteur.

On soulignera la politique très dynamique de colloques organisés dans le cadre de la faculté

Les chiffres-clés :

160 enseignants-chercheurs

113 agents administratifs et techniques

10 400 étudiants dont + de **10%** d'étudiants étrangers

4 départements

- Institut de droit des affaires (IDA)
- Institut de sciences pénales et de criminologie (ISPEC)
- Institut supérieur d'études comptables (ISEC)
- Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR)

15 centres

16 instituts

11 unités de recherche dont 1 unité mixte avec le CNRS

1 fédération de recherches "droits, pouvoirs et société"

1 laboratoire de langues

La faculté de droit et science politique sur le campus Marseille-Centre

Le taux d'insertion du Master 2 est proche de 90% à deux ans

par les principaux laboratoires de recherche et les partenariats établis à cet égard tant avec les principales juridictions qu'avec de nombreux collègues de prestigieuses universités étrangères.

Une offre de formation transversale et pluridisciplinaire

Diversité des diplômes

La faculté de droit et science politique propose plus de 60 spécialités juridiques (masters professionnels ou recherche) ainsi que des préparations aux principaux concours administratifs dont celui de l'École Nationale d'Administration (ENA) dans le cadre de l'Institut Boulouis. Elle prépare également, au sein de l'institut d'études judiciaires (IEJ), aux concours de recrutement des professions judiciaires notamment ceux de l'École Nationale de la Magistrature (ENM), et du centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA)...

L'offre de formation pluridisciplinaire et transversale de la licence au doctorat a été accentuée avec l'insertion de l'IMPGT dans le secteur droit et sciences politiques en offrant une ouverture déjà existante aux métiers de la fonction publique, notamment territoriale.

L'interdisciplinarité

Depuis 600 ans, les enseignements du droit ont profondément évolué afin d'offrir des cursus variés proposant des diplômes en lien avec les problématiques sociétales.

Ainsi, aux filières classiques du droit (droit civil, droit pénal, droit administratif, droit international...), s'ajoutent tous les domaines qui induisent de nouvelles orientations professionnelles spécialisées : les domaines du droit de la santé, des nouvelles technologies, de l'aide humanitaire, du droit du sport, du droit international de l'environnement...

Ces spécialisations attirent des étudiants en nombre croissant,

tout comme le droit pénal et le droit économique, alors que les effectifs évoluent peu dans les filières classiques telles que l'histoire du droit et le droit public.

Une diversité de débouchés professionnels

Un éventail très large de débouchés pour les diplômés

Avocat, huissier, magistrat, notaire..., aux métiers traditionnels du droit s'ajoutent les débouchés de la fonction publique (fonction publique d'État, territoriale, mais également hospitalière).

De nombreux diplômés deviennent aussi juristes spécialistes du droit ou titulaires de fonctions d'encadrement dans divers secteurs privés et publics (audit, finance, banque, assurance, immobilier, médias, culture, communication, ressources humaines, relations internationales...), souvent très au-delà des services juridiques ou du contentieux où ils sont naturellement très présents.

L'insertion professionnelle des diplômés

Deux ans après la fin des études, les statistiques nationales montrent que le taux d'insertion professionnelle des étudiants de la faculté de droit et science politique à l'issue du Master 2 est proche de 90%.

La faculté compte également un site sur Arles

Le droit en héritage

La faculté de droit et science politique telle qu'on la connaît aujourd'hui est l'héritière de l'École de droit d'Aix-en-Provence créée en 1409 par une bulle du pape Alexandre V en même temps qu'une faculté de théologie. Alors qu'à l'origine, seuls le droit romain et le droit canonique y étaient enseignés (en latin), dès l'Ancien Régime, l'étude du droit français y fut développée, contribuant à la constitution d'un droit national.

Cette université d'Aix ainsi constituée et donc sa faculté de droit ont été supprimées à la Révolution avant d'être rétablies par Napoléon, à partir de 1804. La science du droit s'est ensuite développée tout au long des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, s'enrichissant progressivement de nouvelles disciplines et attirant de plus en plus d'étudiants.

En 1973, la faculté de droit et science politique intègre, lors de sa création, l'université d'Aix-Marseille III qui prendra, trois décennies plus tard, le nom de Paul-Cézanne avant que la fusion des trois universités du site d'Aix-Marseille, en janvier 2012, en fasse une des composantes d'Aix-Marseille Université.

Plus de 10 000 étudiants fréquentent aujourd'hui les bancs de la faculté de droit et science politique alors qu'ils n'étaient que 500 au début des années 1920 sur le seul site d'Aix-en-Provence.

Témoignages

Gilbert Orsoni
Doyen de la faculté de droit et science politique

"Le droit s'avère être un facteur de connaissance et de compréhension de la société"

En comparaison à d'autres disciplines déjà enseignées au lycée, le droit est très largement inconnu des lycéens au moment où intervient le choix de leur future destination universitaire.
Souvent, l'idée qu'ils peuvent s'en faire est erronée car influencée par de vieux stéréotypes, *voire* par des feuilletons policiers américains.

La diversité des champs du droit, illustrée notamment par les différents diplômes de master, tout comme l'insertion professionnelle susceptible d'en découler, doivent attirer (et attirent) de très nombreux étudiants.

Par delà ces dimensions, le droit est aussi et surtout une école de rigueur. Rigueur de la pensée comme de l'expression de celle-ci. Méthode de raisonnement qui fera que l'on reconnaîtra, très vite, un juriste à sa façon de s'exprimer ou de présenter un dossier.

En outre, le droit s'avère également être un facteur de connaissance et de compréhension de la société dans laquelle on vit, de ses institutions et de ses lois comme de la mesure de ses principaux enjeux.

Bérénice Hamza, 23 ans
Master 2 professionnel droit médical et pharmaceutique

"Le domaine de la santé est porteur car les litiges sont de plus en plus nombreux"

Après un bac S, j'ai fait une année de médecine mais j'ai très vite réalisé que je n'étais pas faite pour ça. Étant finalement plus littéraire que scientifique, je me suis naturellement tournée vers le droit qui donne de plus grandes perspectives et où les débouchés professionnels sont nombreux.

Après trois ans de licence à l'université de Nancy, région dont je suis originaire, je me suis inscrite à la faculté de droit et science politique d'Aix-en-Provence car je savais que c'était une bonne faculté.

Le domaine de la santé m'intéressait à la base, je me suis donc tout naturellement orientée vers un master 1 droit de la santé. Ce secteur est assez porteur car les litiges sont de plus en plus nombreux dans ce domaine. J'avais envie de me spécialiser dans une filière avec de réels débouchés.

Je suis actuellement en M2 droit médical et pharmaceutique ; après cette année j'aimerais travailler en tant que juriste dans un établissement de santé ou dans un laboratoire pharmaceutique.

Je pense également passer le concours de directeur d'hôpital. En tous cas, je m'ouvrirai différentes portes afin de trouver au plus vite un emploi stable, une fois mon diplôme en poche.

Julien Delestre, 19 ans
Licence 1 de droit

"Je découvre le droit"

De nombreux membres de ma famille étant juristes, j'entends parler de droit à la maison depuis des années. J'étais donc curieux de découvrir ce domaine. Après un bac L, j'ai décidé de m'inscrire à la faculté de droit et science politique d'Aix-en-Provence.

Le droit est une voie généraliste, il est partout, il régit tous les rapports sociaux et, pourtant, au lycée nous n'en avions pas.

Je découvre aujourd'hui le droit. Je ne suis qu'en première année, par conséquent je n'ai pas encore d'idée précise du master que je souhaiterais faire ni même vers quel métier je souhaite m'orienter. Je pense que le droit pénal pourrait m'intéresser.
C'est une matière que nous n'avons pas en première année mais tout ce qui touche à la délinquance et à la criminalité m'intéresse.
En L1, nous sommes plus de 700 à suivre les cours en amphi, c'est impressionnant d'autant que nous avons conscience que plus les années, passent plus elles seront sélectives. On sent déjà la concurrence, mais il faut s'accrocher.

Frédéric Laurie
Maître de conférences en droit des télécommunications et droit des médias à l'IREDIC

"Des juristes au service de l'information et de la communication"

L'institut de recherche et d'études en droit de l'information et de la communication (IREDIC) accueille des étudiants souhaitant se spécialiser dans le monde des médias et des télécommunications au moyen d'un master spécialisé en droit. Cette formation transversale dans le secteur de l'information et de la communication, associée aux qualités de juriste requises, permet à nos étudiants d'accéder au statut de cadre du secteur au même titre que les étudiants d'école de commerce.

Ce statut hybride leur confère une place particulière sur le marché du travail. Une fois diplômés, ils entrent dans ce secteur d'activité économique (médias, internet, cinéma, publicité…) avec leurs compétences en qualité de juriste tout en étant ouvert à l'économie, au marketing et à la technologie.

Leur pratique professionnelle, tant dans ces secteurs que dans les métiers traditionnels du droit (notamment avocat), requiert une approche pluridisciplinaire en droit, au carrefour d'autres disciplines juridiques (droit des affaires, droit du commerce électronique, propriété intellectuelle)...

Pour comprendre le droit dans notre domaine d'activité, il faut d'abord comprendre l'évolution technologique et économique. Le droit suit ces évolutions et tente de les encadrer, de les réguler, en fixant des grandes directions. Par exemple, les principes de la loi de 1978 sur l'informatique et les libertés ont dû peu évoluer malgré la révolution numérique. Il n'en reste pas moins que le juriste des médias et des nouvelles technologies doit demeurer curieux et en veille car l'évolution jurisprudentielle dans ces domaines est permanente.

Sandrine Maljean-Dubois
Directrice de recherche au CNRS, Directrice du CERIC

"Le droit international et le droit de l'Union européenne jouent désormais un rôle majeur dans l'évolution de nos systèmes juridiques"

Le centre d'études et de recherches internationales et communautaires (CERIC) est une équipe de recherche, au sein de laquelle sont représentés majoritairement le droit, mais aussi l'économie et la science politique. Créé en 1973, il fait aujourd'hui partie de l'unité mixte de recherche 7318 Droit public comparé - droit international et droit européen (UMR CNRS - Aix-Marseille Université) dont l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) a récemment reconnu *"la qualité, la productivité et le rayonnement exceptionnels (...), tant sur le plan de l'enseignement que sur celui de la recherche"*.

Le droit international et le droit de l'Union européenne jouent désormais un rôle majeur dans l'évolution de nos systèmes juridiques. Ces matières attirent un nombre croissant d'étudiants, conscients des débouchés qu'elles offrent. Le CERIC leur propose de suivre un master 1 droit international et droit européen, puis quatre spécialités de master 2, dont trois transversales (droit international public, droit international privé, droit de l'Union européenne) auxquelles s'ajoute un master 2 - unique en France - de droit international et européen de l'environnement. Le maître mot est ici l'ouverture.

Ouverture de nos formations à dominante juridique sur d'autres disciplines, pour permettre aux étudiants, complétant et élargissant leurs connaissances, d'appréhender dans leur globalité les aspects actuels des relations internationales et européennes.

Ouverture sur le monde professionnel et la pratique du droit, grâce à des exercices originaux (simulations de procès, clinique juridique...) et à l'accueil de nombreux intervenants extérieurs (avocats, magistrats, hauts fonctionnaires...) qui contribuent à la professionnalisation de formations en prise directe avec les enjeux les plus actuels.

Ouverture internationale, par la réalisation du master 1 ou 2 à l'étranger grâce à des accords de partenariat, ou en suivant à Aix-en-Provence des cours dispensés par des chercheurs et professeurs étrangers invités.

Ouverture sur le monde de la recherche, grâce à l'adossement des masters et doctorats à une politique de recherche extrêmement dynamique et ambitieuse, largement soutenue institutionnellement (Union européenne, Agence Nationale de la Recherche, CNRS, Ministères) donnant lieu à une vingtaine de conférences, colloques et séminaires chaque année.

A l'issue de nos masters, les étudiants trouvent un emploi en tant que conseils juridiques dans les entreprises ou administrations y compris les organisations internationales, ou encore les grosses ONG. Ils peuvent choisir de préparer l'examen d'entrée au centre de formation des avocats ou les concours de la fonction publique territoriale, nationale ou internationale.

Ils peuvent enfin décider de poursuivre leurs études en s'engageant dans un doctorat, que ce soit à finalité de recherche, dans le but notamment de présenter les concours de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou à finalité plus professionnelle (thèses CIFRE notamment). Le CERIC accueille ainsi une cinquantaine de doctorants.

Jacques Mestre
Professeur de droit des affaires

"En l'espace d'une vingtaine d'années, le paysage professionnel s'est profondément renouvelé"

De nombreux étudiants de la faculté de droit et science politique choisissent la filière droit des affaires.
Pourquoi ? Sans doute parce qu'ils souhaitent travailler, de-main, étroitement avec les entreprises, soit comme avocat spécialisé en droit des affaires, soit comme salarié au sein d'un service juridique d'entreprise, soit encore dans d'autres professions tournées vers la vie économique (banque, assurances, conseils en propriété intellectuelle, professionnels encadrant les entreprises en difficulté, expertise-comptable et commissariat aux comptes...).

En l'espace d'une vingtaine d'années, le paysage professionnel s'est profondément renouvelé, en liaison directe avec le droit des affaires lui-même. De nouveaux champs d'études et d'activités ont surgi, ouvrant des pistes passionnantes tant aux professionnels qu'aux chercheurs : par exemple, le droit du sport, le droit de l'énergie, le droit de l'environnement, le droit de l'arbitrage...

La dimension internationale s'est elle-même considérablement renforcée, faisant de l'avocat d'affaires international une sorte de "globe-trotter" à l'écoute de ses clients sur l'ensemble de la planète. Ainsi, le juriste d'affaires a-t-il pris aujourd'hui dans la vie des entreprises une place de choix, placé souvent aux côtés du dirigeant lui-même dans la négociation des contrats, puis dans leur bonne exécution.

Mais, naturellement, en retour, l'enseignement donné à la faculté de droit et science politique, principalement dans le prestigieux institut de droit des affaires dirigé par le professeur Didier Poracchia, doit accompagner ce mouvement et tendre lui-même à l'excellence, dans une compétition internationale toujours plus rude : d'où la multiplication de masters 2 professionnalisés, le développement de forts partenariats avec les entreprises et les barreaux et la participation toujours plus importante de nos étudiants aux grands concours internationaux de plaidoiries et d'arbitrage...
Et aussi, ne l'oublions pas, le maintien d'une forte dimension recherche car enseignement et recherche doivent interagir en permanence.

Emmanuel Putman
Professeur de droit privé
Membre du laboratoire de droit privé et de sciences criminelles

"Poursuivre des recherches au cœur même des grandes questions de société"

La filière droit privé, sciences criminelles prépare nos étudiants aux carrières et métiers de la justice et du droit, tels que magistrat, avocat, notaire, huissier de justice, greffiers des tribunaux... Ces carrières et métiers montrent que le système juridique et judiciaire est avant tout au service des citoyens, afin de leur offrir l'accès au juge et l'accès au droit.

Le droit privé et les sciences criminelles n'intéressent d'ailleurs pas que les relations privées entre les personnes mais aussi le droit à la liberté et à la sûreté dans une société démocratique correspondant au modèle de l'Etat de droit.

Le laboratoire de droit privé et de sciences criminelles poursuit des recherches au cœur même de ces grandes questions de société : la justice civile et pénale, le sort des victimes... Plus largement, son domaine de recherche repose sur les grands piliers de la société civile que sont la personne, la propriété, le contrat, la responsabilité, et la résolution des litiges.

Yvon Berland, Gilbert Orsoni et Osamu Motojima

Mise en lumière des aspects juridiques complexes d'ITER Organization

Vendredi 21 septembre 2012, à la faculté de droit et science politique, le président Yvon Berland et le directeur général d'ITER Organization, Osamu Motojima ont ouvert une journée d'études consacrée à "L'Organisation internationale ITER : aspects de droit interne et de droit international". Leurs allocutions ont été accompagnées de propos de bienvenue de la part du doyen de la faculté de droit et science politique, Gilbert Orsoni, ainsi que de la directrice du CERIC, Sandrine Maljean-Dubois.

Ce colloque était organisé conjointement par le centre d'études et de recherches internationales et communautaires (CERIC - UMR 7318) et le service juridique d'ITER Organization. Il était placé sous la responsabilité scientifique de Jean-François Marchi (Maître de conférences en droit public à l'université) et de Laetitia Grammatico (Conseillère juridique d'ITER Org.), les deux instigateurs de ce projet, constituant la première manifestation dans le monde consacrée aux aspects juridiques d'ITER.

La journée d'études a été conçue autour d'échanges entre juristes du monde académique et praticiens impliqués dans la vie quotidienne du projet ITER. Le croisement de ces deux visions, complémentaires qui se nourrissent mutuellement a permis des échanges stimulants et de haut niveau sur les différents aspects du droit applicable à cette organisation internationale, qu'il s'agisse du droit international ou du droit français, notamment dans les domaines très complexes de la sécurité nucléaire, de la propriété intellectuelle, ou des privilèges et immunités. Les actes du colloque seront prochainement publiés dans une des collections du CERIC, permettant notamment de laisser une trace de l'histoire juridique du projet ITER.

En préambule à cette journée d'études, une visite du chantier ITER, organisée le 20 septembre 2012, a permis aux participants au colloque de mesurer l'évolution de la construction du réacteur de fusion, le "Tokamak", qui fera briller dans ses entrailles, en 2027, un soleil artificiel pour tester une nouvelle façon de produire de l'énergie.

Des échanges entre juristes du monde académique et praticiens impliqués dans la vie quotidienne du projet ITER

Le succès du colloque, apprécié unanimement par les participants et intervenants des deux institutions, a incité les organisateurs à renforcer et à développer la collaboration ainsi initiée entre l'université et l'organisation ITER, à travers de nouveaux projets communs.

CONTACT :
jean-francois.marchi@univ-amu.fr

AMU : pionnière en matière de formation des élus locaux

Le droit à la formation, reconnu par le Code Général des Collectivités Territoriales, est un droit individuel qui concerne tous les élus locaux. À l'occasion du futur projet de loi sur la décentralisation annoncé pour début 2013 (acte III de la décentralisation), l'amélioration de la formation des élus locaux apparaît comme "*un véritable enjeu pour nos territoires*" selon un récent rapport du Sénat.

En la matière, la faculté de droit et science politique d'AMU a été pionnière. Elle a obtenu en 2008 un agrément du Ministère de l'Intérieur pour dispenser de la formation aux élus locaux après un avis favorable du Conseil National de Formation des Élus Locaux sur le dossier présenté. D'abord obtenu pour 2 ans, cet agrément, au regard du bilan très positif, a été renouvelé pour 4 ans (jusqu'en 2014), faisant à ce jour de la faculté de droit et science politique d'Aix-Marseille la seule faculté de droit en France à le posséder.

Jean-Philippe Agresti (Maître de Conférences HDR, Vice-président délégué à la vie étudiante, assesseur du Doyen), initiateur et porteur du projet, dirige depuis sa création un institut qui fait connaître aux élus des collectivités territoriales, les possibilités des formations et leurs droits en la matière et leur propose des formations adaptées.

Co-animés par des universitaires reconnus et des praticiens de haut vol, les séminaires de formation abordent tous les domaines : les marchés publics et la responsabilité de l'élu, le budget local et la recherche de marges de manœuvre, les revendications cultuelles et la pratique de la laïcité dans les collectivités territoriales...

Jean-Philippe Agresti

"Les universités devront à l'avenir jouer un rôle moteur dans le domaine de la formation des élus"

"*Le pari est en passe d'être réussi. C'est un véritable succès tant en région PACA qu'en Corse du Sud*" souligne Jean-Philippe Agresti. Les chiffres en témoignent : 35 sessions de formations organisées (dont 4 en Corse), plus de 300 communes et autres collectivités dans 7 départements pour près de 1100 participants, des liens étroits avec les centres de gestion (CDG13 et CDG 2A).

Avec un temps d'avance, la faculté de droit montre qu'elle a su intégrer les problématiques liées à la gestion des territoires et tente d'y répondre par une formation efficiente et reconnue.

"*Sans nul doute, les universités devront à l'avenir jouer un rôle moteur dans le domaine de la formation des élus. Gageons que notre faculté de droit et science politique servira d'exemple en ayant ouvert la voie à une formation universitaire indépendante et de qualité des élus locaux.*"

D'illustres étudiants

La faculté de droit d'Aix-en-Provence fut fréquentée par des élèves qui ont marqué l'histoire politique française et, de façon moins attendue, le domaine de la culture. Parmi ces illustres étudiants :

> Paul Cézanne, Jean-Étienne Portalis, Frédéric Mistral, Adolphe Thiers, François-Auguste Mignet, René Cassin, Romain Gary, Edouard Balladur, Jean-Louis Trintignant...

*Retrouvez les procès-verbaux dans leur intégralité sur : www.**univ-amu.fr** **(rubrique Université/Instances)***

Conseil d'Administration
25 septembre 2012

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 juillet 2012
- Actualités
- Nomination du Vice-président délégué à la santé et la sécurité au travail
- Statuts de l'université : directoires de la formation et de la recherche
- Règlement intérieur de l'université
- Délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président
- Modification de la dénomination de l'EJCM
- Statuts de composantes et services communs : modification des statuts de l'IMPGT et adoption des statuts de la DOSI
- Nomination des commissaires aux comptes en vue de la certification des comptes de l'université d'Aix-Marseille
- Transaction entre l'université d'Aix-Marseille et Fabrice Giraud - Atelier Monte Cristo
- Création et règles de composition d'instances : Commission Consultative Paritaire,
- Conseil d'Orientation du Développement Durable
- Désignation de membres d'instances au Conseil de Gestion du SCASC, au Comité Électoral Consultatif, au Conseil Documentaire
- Approbation du contrat de partenariat Océanomed 2
- Récapitulatif trimestriel (3ème trimestre 2012) des décisions prises et des contrats et conventions approuvés par le Président en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration
- Service des enseignants : principes de définition
- Recrutement des enseignants du 2nd degré : modalités de gestion - création des commissions de sélection
- Prime d'Excellence Scientifique : éléments complémentaires du barème, procédure de recours et de demande de conversion en décharge de service d'enseignement
- Mise en place d'un intéressement des personnels pour services rendus lors de la participation à des opérations de recherche scientifique ou de prestations de services
- Compte financier du PRES pour l'année 2012
- MCC (vague 2)
- Droits d'inscription "enseignement à distance" et "auditeurs libres"
- Création d'un IUT unique au 1er janvier 2013

Relevé de décisions

Le Conseil d'Administration a approuvé :

- Les modifications apportées aux statuts de l'université concernant l'annexe II-B relative au directoire de la formation et au directoire de la recherche.
- Le Règlement intérieur de l'université.
- Les modifications apportées à la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président telle qu'elle a été approuvée le 17 janvier 2012.
- Le changement de nom de l'école de journalisme et de communication de Marseille (EJCM) en école de journalisme et de communication d'Aix-Marseille (EJCAM).
- Les statuts de l'institut de management public et gouvernance territoriale (IMPGT).
- Les statuts de la direction opérationnelle des systèmes d'information (DOSI).
- Le choix des commissaires aux comptes Price Waterhouse Coopers Audit (PWC) et Mazars et Guerard dans le cadre de deux marchés subséquents types relatifs à l'accord cadre AMUE n°08-23.
- La transaction entre l'université d'Aix-Marseille et Fabrice Giraud - Atelier Monte Cristo.
- Les dispositions relatives à la composition, à la désignation des représentants de l'établissement et des personnels, aux attributions et au fonctionnement de la Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires (CCPANT).
- Les dispositions relatives à la création et aux règles de composition du Conseil d'Orientation sur le Développement Durable (CODD).
- La désignation de Olivier Keramidas en tant que membre du conseil de gestion du SCASC au titre de membre élu des personnels au Conseil d'Administration désigné par cette instance.
- La désignation de Michel Provansal et de Jean-Paul Agresti en tant

que membres du Comité Electoral Consultatif au titre de représentants des personnels enseignants proposés par le Président et élus par et parmi les personnels enseignants du Conseil d'Administration.
- La désignation de Georges Reljic en tant que membre du Comité Electoral Consultatif au titre de représentant des personnels BIATSS proposé par le Président et élu par et parmi les personnels BIATSS du Conseil d'Administration.
- La désignation des membres du collège usagers du Conseil documentaire : Thomas Cavanna, Valentin Lamy, Mathieu Morateur, Ahmed-Ali El Ahmadi, Léo Beaune.
- Le contrat de partenariat privé-public pour la conception, le financement, la construction, la maintenance et l'exploitation du projet Océanomed 2.
- Les principes généraux de répartition des obligations de services des enseignants et le référentiel d'équivalences horaires.
- Les modalités d'examen des candidatures de personnels enseignants du second degré en vue d'une affectation dans un établissement public d'enseignement supérieur.
- Les éléments complémentaires du barème, la procédure de recours et de demande de conversion en décharge de service d'enseignement dans le cadre des modalités d'attribution de la Prime d'Excellence Scientifique.
- Les modalités de mise en œuvre d'un intéressement des personnels pour services rendus lors de la participation à des opérations de recherche scientifique ou de prestations de services, ainsi que le plafond maximum de rémunération.
- Le compte financier du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Aix-Marseille Université pour l'année 2012.
- La seconde vague des modalités de contrôle des connaissances et le document de cadrage "des modalités d'inscription, de progression et de validation en licence et master".
- Les tarifs d'inscriptions enseignement à distance et auditeurs libres pour l'année 2012-2013.
- Le principe de fusion des instituts universitaires de technologie de l'université d'Aix-Marseille (IUT de Provence, IUT de Marseille et IUT d'Aix-en-Provence) en un seul Institut Universitaire de Technologie de l'Université d'Aix-Marseille.

Conseil Scientifique
18 septembre 2012

Ordre du jour

- Informations
- Aspects financiers
- Attribution du prix de thèse de l'université d'Aix-Marseille 2012
- Validation de la charte de la thèse de doctorat
- Principe de visioconférence pour les soutenances de thèses
- Conventions de cotutelles de thèses
- Dispenses de master
- Nouvelles mentions de doctorats
- Intéressements des personnels de l'université, relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche

Relevé de décisions

Informations

- Les Contrats doctoraux 2012 : La synthèse des contrats doctoraux pour la rentrée universitaire 2012/2013 sur l'ensemble des supports dont bénéficie l'université d'Aix-Marseille a été présentée au CS : 133 contrats doctoraux sur le contingent classique; 22 sur le contingent du Président d'AMU ; 6 contrats doctoraux réservés au Collège doctoral pour des projets de recherche interdisciplinaires et transversaux impliquant au moins deux Écoles Doctorales ; 9 allocations du Ministère spécifiques attribuées à neuf doctorants normaliens, 1 allocation pour une action internationale (ACI) et 4 allocations au titre du programme "Handicap". Tous ces supports seront complétés par les vingt-quatre bourses doctorales régionales sélectionnées par la Région PACA.

- Les Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Le calendrier des trois phases des assises a été communiqué : consultation nationale (de juillet à septembre 2012), Assises territoriales (jusqu'à mi-octobre 2012) et Assises nationales (26 et 27 novembre 2012). L'objectif du Minis-

tère de l'enseignement supérieur et de la recherche est d'aborder trois thèmes prioritaires : la réussite de tous les étudiants, la réorganisation de la recherche, la révision de la gouvernance des établissements et des politiques de sites et de réseaux.

- La Prime d'Excellence Scientifique : des précisions ont été apportées aux généralités d'attribution de la PES, notamment sur les modalités de recours en cas de dossier rejeté et sur l'attribution de la PES de plein droit aux enseignants-chercheurs placés en délégation auprès de l'Institut Universitaire de France (IUF) selon un barème spécifique.

Aspects financiers
Le Conseil Scientifique a émis un avis favorable aux demandes de subvention concernant l'organisation de la Conférence Internationale sur l'économie des conflits violents par le GREQAM auprès du CG 13, l'action intitulée Reporters de Sciences axée sur la culture scientifique (AMU) dans le cadre de l'Appel à projets Etat/Région en direction des Lycéens et Apprentis (APERLA) et le programme de recherche sur la Conception, l'Analyse de Fonctionnement et le contrôle d'Éolienne citadine (CAFE) du laboratoire des sciences de l'Information et des systèmes (LSIS) auprès du Conseil Régional PACA.

Attribution du prix de thèse de l'université d'Aix-Marseille 2012
Le Conseil a proposé de décerner le prix de thèse 2012 d'Aix-Marseille à 15 lauréats des 12 écoles doctorales, remis lors d'une cérémonie le 26 novembre 2012 : ED 62 (IBDML et CIML), ED 352 (Fresnel, CPPM), ED 355 (LAMES, LEST), ED 353 (IM2NP), ED 67 (CDE), ED 250 (ICR), ED 372 (CERGAM, GREQAM), ED 463 (ISM), ED 251 (IRSN), ED 184 (IML), ED 356 (Psyclé).

Validation de la charte de la thèse de doctorat
Le CS a validé la dernière version de la charte de thèse de l'université et a introduit un paragraphe sur la déontologie.

Principe de visioconférence pour les soutenances de thèses
Le Conseil approuve à l'unanimité le principe de recourir aux moyens de visioconférence pour la participation à un jury de thèse selon un cahier des charges détaillé qui spécifie toutes les actions à entreprendre avant la soutenance de la thèse et pendant le déroulement de la séance et précise les contraintes matérielles réglées avec la DOSI.

Conventions de cotutelles de thèses
Le Conseil a ajourné une demande de cotutelle qui nécessite des vérifications. Il a émis un avis favorable aux autres demandes de cotutelles entre AMU et l'institut teknologi de Bandung (Indonésie) - CPT et LCE, l'università degli studi della Tuscia - ISM2, le centre universitaire de Brasilia - DPCDIDE, l'université autonome de Madrid - LPL, l'université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal) - DPCDIDE et l'université virtuelle de Tunis - ADEF.

Dispenses de master
Le Conseil a ajourné une demande qui nécessite des précisions complémentaires et a émis un avis favorable à toutes les autres demandes issues de l'unité de recherche neurobiologie des canaux ioniques et de la synapse, le laboratoire d'ingénierie des systèmes macromoléculaires, l'IBDML, le laboratoire de chimie bactérienne , le centre de recherche en cancérologie de Marseille, l'unité arts, sciences et technologies pour la recherche audiovisuelle et multimédia, et l'unité de neurobiologie des interactions cellulaires et neurophysiopathologie.

Nouvelles mentions de doctorats
Le Conseil Scientifique a émis un avis favorable à l'introduction d'une nouvelle mention intitulée Architecture dans la liste des doctorats de l'École Doctorale 355 délivrés à AMU, qui fait suite à la mise en place d'un partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille.

Intéressements des personnels de l'université relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche
Le Conseil approuve, à la majorité des voix, la possibilité de mettre en application au sein de l'établissement un intéressement au bénéfice des BIATSS et des EC plafonné, au titre du décret du 7 juin 2010 fixant les modalités de l'intéressement des personnels relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche pour services rendus lors de leur participation à des opérations de recherche scientifique ou de prestations de services.

Conseil des Études et de la Vie Universitaire
20 septembre 2012

Ordre du jour

- Approbation des procès-verbaux : des 10 et 31 mai, du 7 juin et du 5 juillet 2012
- Actualités
- Présentation : problématiques liées aux formations délocalisées
- Formation / Pédagogie :
  - MCC
  - Tarifs enseignement à distance et auditeurs libres
- Questions diverses

Relevé de décisions

Formations délocalisées
La délocalisation de formations de l'université d'Aix-Marseille comporte des enjeux majeurs pour l'établissement, ayant de réelles incidences sur son rayonnement national et international. Un groupe de travail émanant du CEVU se réunira très prochainement afin de réfléchir sur ces problématiques, en collaboration avec la Direction des relations internationales.

Modalités de contrôle des connaissances

- Document de cadrage licences et masters : validé au CEVU du 10/05/2012, le cadrage AMU sur les modalités de contrôle des connaissances a fait l'objet d'une large diffusion dans les composantes. Ces propositions ont donné lieu à l'élaboration d'un document rédigé conçu à la fois comme une base règlementaire pour les composantes, et comme un guide informatif pour les étudiants. Le CEVU procède au vote de ce texte.
- Modalités de contrôle des connaissances des diplômes d'AMU : le CEVU approuve une deuxième série de modalités de contrôle des connaissances de diplômes nationaux et de diplômes d'état dans le cadre de son nouveau contrat d'établissement.

Montants des droits d'inscription

- Formations à distance hors CTES et CTEL : le CEVU propose la validation des droits d'inscription aux formations à distance pour la faculté de droit et science politique, l'IUFM, l'IMPGT et la faculté d'odontologie. Ces droits sont présentés par régime d'inscription (formation initiale, formation continue).
- Auditeurs libres : le CEVU propose la validation du droit d'inscription des auditeurs libres.

Faculté de médecine

Assemblée générale des enseignants

L'assemblée générale des enseignants de la faculté de médecine a eu lieu lundi 15 octobre 2012. Le Doyen Georges Leonetti a tout d'abord présenté les nouveaux enseignants recrutés au 1er septembre 2012 :

- Professeur des universités - Discipline philosophie : Pierre Le Coz
- Professeurs des universités-Praticiens hospitaliers : Sharam Attarian, Rémi Charrel, Jacques Chiaroni, Stéphanie Gentile, Xavier Flecher, Hubert Lepidi, Philippe Metellus et Rachel Reynaud
- Maîtres de Conférences des universités-praticiens Hospitaliers : Laurent Bonello, Romain Carron, Laetitia Dahan Alcaraz, Sophie Giusiano Courcambeck, Laurent Greiller, Éric Guedj, Noémie Jourde Chiche, Gabrielle Sarlon Bartoli.

Le Doyen a ensuite présenté la révision des effectifs des Chefs de clinique-Assistants et Assistants hospitalo-universitaires au 1er novembre 2012. Il a fait le bilan des résultats du concours de PACES (Première année commune aux études de santé) et celui des ECN (Épreuves classantes nationales).

Il a également abordé la réforme L3 (ex-troisième année du 2ème cycle des études médicales), l'ouverture de l'institut de formation en ergothérapie, la mise en place d'une nouvelle audition pédagogique et la campagne 2012-2013 de l'année-recherche.

De gauche à droite : le Président Yvon Berland, Pierre-Nicolas Bris, major de la promotion PACES, le Professeur Marcel Rufo, le parrain et le doyen Georges Leonetti

La nouvelle promotion d'étudiants de 2ème année du premier cycle (L2) est entrée pour assister à la remise des différents prix décernés par la faculté de médecine :

- Prix Gérard Guérinel récompensant le major marseillais de l'ECN : Clémence Delteil (24e)
- Prix de Thèse de médecine de spécialité :
  - > Or : Audrey Boudes
  - > Argent : Julie Blanc
  - > Bronze : Cécile Julien
- Prix de Thèse de médecine générale : Kossiwa Anne-Catherine Tobias
- Médaille d'or d'orthoptie : Laura Robet
- Médaille d'or d'orthophonie : Vincent Pineau
- Prix Albert Cremieux (neurologie) : Lejla Koric
- Prix Maurice Toga récompensant le major du concours de PACES : Pierre-Nicolas Bris (primant) ayant obtenu une moyenne de 18,47/20.

La séance s'est terminée par une intervention du Dr. David Da Fonseca et un discours du Pr. Marcel Rufo, parrain de cette promotion. Un diaporama de la soirée et la photo de la promotion sont disponibles sur le site de la faculté de médecine : *www.timone.univ-mrs.fr*.

Olivier Keramidas, nouveau directeur

Olivier Keramidas et son équipe

Parcours d'Olivier Keramidas

Depuis le 1er septembre 2012 :
Directeur de l'IMPGT

De septembre 2008 à septembre 2012 :
Directeur-adjoint de l'IMPGT

De septembre 2008 à décembre 2011 :
Chargé de mission culture (université Paul-Cézanne)

Depuis septembre 2006 :
Maître de Conférences à l'IMPGT

Publication récente :
Les trajectoires d'équité dans les processus décisionnels des organisations publiques, Keramidas O., Management International, vol.16 n°2, Hiver 2012

Succédant à Robert Fouchet, Olivier Keramidas a été élu, le 31 août 2012, Directeur de la jeune UFR institut de management public et gouvernance territoriale, créée en 1996.

Avec l'unanimité des voix, c'est dans un climat de confiance qu'il incarne désormais son équipe, dynamique et performante, au sein d'AMU.

Ses atouts ne sont pas des moindres : il connait parfaitement cette UFR qui l'a accompagné dans son parcours d'étudiant, de doctorant, Maître de Conférences, puis responsable du master "management des organisations et manifestations culturelles", et du master recherche "sciences de gestion" pour la partie management public.

De plus, membre du CA de l'université, il porte les valeurs d'AMU auprès des enseignants, des personnels et des étudiants dont il a la charge. Il a su s'entourer d'une équipe qui fait sa force et sa fierté.

Ses leitmotivs ? Porter haut les qualités de la recherche et de la formation de son secteur et développer le rayonnement international de sa structure. L'IMPGT est la seule UFR de management public en France, déjà considérée comme incontournable sur le pourtour méditerranéen.

Campus Marseille-Timone

Première journée scientifique du CRO2

La 1ère journée scientifique du CRO2[1] (UMR 911 créée en janvier 2008 qui associe l'ensemble des équipes travaillant sur le cancer au cœur du campus Marseille-Timone ainsi que les départements cliniques de l'AP-HM) s'est déroulée le 21 septembre au théâtre du Golfe à La Ciotat. La centaine de participants a pu apprécier l'étendue des travaux effectués au sein de cette unité mixte INSERM-AMU au travers des communications faites par les chercheurs du CRO2.

Lors de la session du matin, ont été abordés les aspects thérapeutiques des traitements anticancéreux depuis la présentation de drogues originales jusqu'à la modélisation du processus métastatique pour terminer sur une présentation des premiers résultats obtenus par imagerie MALDI.

La session suivante était consacrée aux adénocarcinomes pancréatiques et à une pathologie "émergente" : l'ostéosarcome, avec une communication sur de nouvelles cibles potentielles visant cette néoplasie. La dernière session a donné l'occasion de faire le point sur les avancées concernant le glioblastome et le cancer de la prostate.

La journée s'est poursuivie par une session "grand public" organisée sous l'égide du Cancéropôle PACA qui présentait un documentaire scientifique sur les échantillons biologiques et les tumorothèques ("Chronique d'un échantillon biologique..."), réalisé en co-partenariat avec le département audiovisuel SATIS (AMU) & le Cancéropôle PACA, en présence des réalisateurs Anaïs Bollegue & Olivier Marcon.

La journée s'est terminée par une conférence portant sur "Le patient au centre de sa prise en charge contre le cancer : la chirurgie éveillée du cerveau", présentée par le Professeur Ph. Metellus, membre du CRO2. Cette technique est une approche électrophysiologique innovante dans la prise en charge des tumeurs ou lésions cérébrales situées dans les zones fonctionnelles du cerveau. L'objectif est de limiter les séquelles neurologiques et pouvoir opérer des tumeurs jugées jusqu'alors inopérables. Concrètement durant l'intervention, le patient est réveillé et pratique des tests adaptés (de langage, de motricité, de vision...). Ceci permet aux chirurgiens d'élaborer une cartographie du cerveau spécifique à chaque patient et d'évaluer les capacités du patient à chaque stade de l'opération.

[1]CRO2 : Centre de recherche en oncobiologie et oncopharmacologie

PLUS D'INFOS :

www.cro2-marseille.pharmacie.univ-mrs.fr/CRO2-UMR-INSERM-911-Congres-La-Ciotat-2012.php

www.canceropole-paca.fr/animation-scientifique/culture-scientifique/

Les architectes de l'opération campus
font parler leurs murs

Grâce au financement du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, les réalisations pilotées par l'opération campus avancent à grands pas. Les étudiants aixois peuvent désormais profiter des nouvelles installations sportives, l'amphithéâtre Portalis est sur le point d'être finalisé et la consultation pour la construction du bâtiment "Porte" est lancée. Les architectes des 3 grands chantiers nous présentent leurs projets.

Gymnase du CSU

CSU interieur © photos de Dodo Veneziano

Amphithéâtre Portalis
Fradin Weck Architecture,

Jacques Fradin : "Cet amphithéâtre de près de 800 places permet d'accueillir des usages variés et assure l'accessibilité pour tous. Réhabiliter un tel espace, c'est avant tout lui redonner une jeunesse perdue au fil du temps, moderniser ses équipements, mais aussi prendre en compte sa mise en scène dans l'université, et proposer d'intervenir sur l'aménagement du hall d'entrée. Le gradinage de l'amphithéâtre a été reprofilé, accentuant l'effet théâtral, proposant la découverte d'un volume homogène et suggérant le concept d'une boîte dans la boîte, protectrice du savoir."

Le Bâtiment Porte
Dietmar Feichtinger Architectes,

Dietmar Feichtinger : "C'est un grand volume au rez-de-chaussée, largement vitré, qui signale l'accueil du campus. Il constitue l'angle d'un ensemble de trois bâtiments qui forment le forum, un espace extérieur de rencontres protégé du vent et ombré par la végétation et les bâtiments autour. L'axe est-ouest, artère piétonne principale du campus, longe le bâtiment Porte. Un étage du bâtiment est destiné aux relations internationales, des salles de cours sont réparties sur tous les niveaux."

Le centre sportif universitaire
Mauro Veneziano Architecte,

Mauro Veneziano : "Le nouveau CSU a été mis à la disposition des étudiants début octobre avec la rénovation du SUAPS, l'amélioration des courts de tennis, la création de deux terrains de beach-volley et d'un gymnase. Ce dernier est sans doute la pièce la plus emblématique de l'intervention.
Il assume le rôle de nouvelle coulisse du site avec sa façade minérale et translucide, avec ses lignes tendues qui évoquent la trajectoire d'un volant, avec ses matériaux "technologiques" et traditionnels à la fois. La fonction prend une place essentielle dans le projet avec une parfaite accessibilité pour tous et une bonne ergonomie de jeu pour le sportif."

UFR d'arts, lettres, langues et sciences humaines

L'heureux traducteur
du pantagruélique prix Nobel de littérature, Mo Yan

Noël Dutrait

Noël Dutrait, est un homme heureux. Il est le traducteur de deux Prix Nobel de littérature : Gao Xingjian en 2000 et Mo Yan, cette année. Professeur de langue et de littérature chinoises au sein de notre université, il est fier de partager ce qu'il aime le plus : la littérature chinoise, l'œuvre de son ami Gao Xingjian et jusqu'à aujourd'hui, quatre romans de Mo Yan traduits aux éditions du Seuil.

"Mo Yan est très prolixe, il a réalisé une œuvre considérable (80 romans, nouvelles et essais) et ne semble pas être au bout de sa peine. Il écrit vite et bien. Il évoque l'histoire de sa province natale, le Shandong. Il utilise, à chaque nouveau titre, un nouveau procédé littéraire : fresque historique, satire, fable, épopée, fiction, fantastique... Il nous fait entrer dans le quotidien des chinois, il n'évite aucun sujet, qu'il transpose avec beaucoup de finesse et d'esprit, ou d'humour. Il travaille avec précision la psychologie de ses personnages, il est dans les dialogues. Il reflète les contradictions et les conflits de notre époque, de son pays. Il montre d'où vient la Chine, son proche passé et bénéficie, grâce à son style si particulier, d'une immense popularité. À la différence de nombreux auteurs chinois, Mo Yan est issu d'une famille paysanne. Entré dans l'armée en 1976, il a découvert la littérature étrangère, au plus grand bénéfice de la Chine et de l'humanité."

Noël Dutrait présente son auteur comme *"le Balzac de la littérature chinoise"*. Selon lui, la traduction demande infiniment plus de travail que celui de l'écrivain, *"car c'est rendre presque la même chose, sans réécrire, mais rendre au maximum tout ce que l'on peut, tout ce que l'on ressent"*. Heureusement, sachant combien est difficile le métier de traducteur, Mo Yan leur en est reconnaissant. Il est proche d'eux, prompt à les aider et à répondre sur des notions ou expressions difficiles à saisir. Il a d'ailleurs invité ses deux traducteurs français à assister à la remise du Prix Nobel, le 10 décembre prochain, à Stockholm.

Noël Dutrait est également directeur de l'Irasia (UMR 7306) depuis janvier 2012. Ce laboratoire regroupe des chercheurs

Mo Yan

du CNRS et des enseignants-chercheurs de l'université d'Aix-Marseille au sein de la maison Asie-Pacifique (MAP) installée sur le campus Marseille-centre, site Saint-Charles.

Les membres de l'Irasia sont des spécialistes reconnus des principales aires culturelles asiatiques s'étendant de l'Inde au Japon, en passant par la Corée, la Chine, le Vietnam, les Philippines, le Cambodge, le Laos, la Birmanie, l'Indonésie, Taiwan et la Thaïlande. Anthropologues, sociologues, historiens, géographes, spécialistes des langues et des littératures de ces pays mènent ensemble des travaux de recherche en langues, en histoire, sur les cultures, les peuples, les sociétés et les littératures d'Asie.

CONTACT :
noel.dutrait@univ-amu.fr

Première remise de diplômes
du Master MEEF

Le mercredi 24 octobre, a eu lieu sur le site d'Aix-en-Provence la première cérémonie de remise de certificats de réussite du master MEEF "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" de l'IUFM. L'occasion d'une rencontre entre les 433 diplômés de la promotion 2011-2012 ayant suivi leurs deux années d'études sur les sites d'Aix-en-Provence, Avignon, Digne-les-Bains ou Marseille.

Le master MEEF, mis en place en septembre 2010 lors de la réforme de la formation des enseignants dans le cadre de la "mastérisation", propose 24 parcours. Ils conduisent aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, de la recherche en éducation ou des domaines plus particuliers tels que rédacteur ou responsable de formation à la sécurité et à la prévention des risques professionnels.

Cette cérémonie est venue clôturer une année d'événements célébrant les 20 ans de l'IUFM.

Témoignage

Nicolas Starck, 29 ans

"Mon parcours est quelque peu atypique, avec une licence de lettres modernes obtenue 9 ans après mon bac. Devenir professeur était mon rêve depuis toujours : je me suis naturellement dirigé vers le master MEEF de l'IUFM qui venait d'être mis en place. Ma première année en parcours professeur des écoles *a révélé que les matières scientifiques n'étaient pas mon fort. J'ai donc continué en deuxième année en parcours* professeur de lettres-histoire en lycée professionnel *sur le site d'Aix-en-Provence.*

J'ai alors trouvé ma voie au cours d'une année riche du point de vue de la formation et du relationnel. Une année passée trop vite à mon goût, qui m'a permis de réussir mon concours de professeur de lycée professionnel, sortant major de ma promotion de master."

Les jeunes et le travail

Un colloque co-organisé par l'IRT d'Aix-en-Provence et par le LEST s'est tenu les 4 et 5 octobre 2012 à Marseille dans l'hémicycle du Conseil Régional PACA. Il a abordé la question du rapport au travail des jeunes en poursuivant un double objectif : réunir et mettre en dialogue les éclairages diversifiés que produisent les différentes disciplines des sciences humaines (sociologie, économie, gestion, droit...) et fournir aux acteurs du dialogue social dans l'entreprise (représentants du personnel, inspecteurs du travail, experts, acteurs publics) les connaissances nécessaires à l'action et à la décision. Deux cents participants ont répondu présent.

Deux conférences "questions de jeunesse", "questions de travail" ainsi que deux tables-rondes "relations intergénérationnelles et accès à l'autonomie" et "relations au travail, relations collectives" ont thématisé les débats. Les descriptions et les analyses des différents spécialistes ont montré une grande diversité des pratiques et comportements des jeunes, ainsi qu'une tendance à l'homogénéisation de "la jeunesse" comme une catégorie de pensée.

José Rose, professeur de sociologie à Aix-Marseille Université, a rebondi sur les différentes contributions et a interpellé l'assemblée dans sa synthèse des deux jours, s'interrogeant sur la notion de jeunesse en terme de "problème", alors qu'elle pourrait s'appréhender en terme de solution : est-ce que les jeunes ont un rapport si singulier au travail que leurs aînés n'auraient pas ? Par conséquent, la prise de responsabilités ne devrait pas venir simplement de la part des jeunes, mais également des dirigeants, des acteurs de la société et des organisations.

Est-ce que les jeunes ont un rapport si singulier au travail que leurs aînés n'auraient pas ?

Comment imaginer une autre politique publique de l'emploi, de la formation et du travail ? Comment transformer les problématiques que l'on soit débutants ou expérimentés ? Comment considérer le salariat dans son unité, avec des préoccupations communes, en articulant toutes les dimensions de la vie ?

La synthèse des actes de ce colloque fera l'objet d'une publication dans le numéro 2 de la revue "Chroniques du Travail" éditée par l'IRT, à paraître fin décembre 2012.

http://irt.univ-amu.fr/colloque

Aix-Marseille Université récompense **ses majors en sciences**

Daniel Nahon et Yvon Berland ont récompensé les majors de spécialités scientifiques

Le 16 octobre, dans un amphithéâtre comble et une ambiance festive, a eu lieu la septième édition de la cérémonie de remise des diplômes de masters sciences sur le site Saint-Charles en présence du Président Yvon Berland, des doyens et directeurs de composantes scientifiques ainsi que de nombreux universitaires.

Le parrain de cette édition, Daniel Nahon est docteur ès-sciences de l'université d'Aix-Marseille et professeur honoraire de l'institut universitaire de France.

Au cours de cette soirée, les responsables des masters en sciences ont remis un prix aux 90 étudiants majors de chaque spécialité.

Cette cérémonie compte parmi les moments forts de cette année 2012 puisqu'elle est la première sous les couleurs de l'université unique mais également de la grande faculté des sciences issue de la fusion de sept composantes.

Aix-Marseille Université compte 25 mentions de masters sciences (professionnels et recherche) et plus de 80 spécialités scientifiques

Mario Correia nommé Vice-président
à la santé et la sécurité au travail

Mario Correia, Maître de Conférence en sociologie à Aix-Marseille Université et directeur de l'institut régional du travail d'Aix-en-Provence où il enseigne, a été nommé Vice-président délégué à la santé et la sécurité au travail par le Président Yvon Berland le 25 septembre 2012. Rencontre...

Comment voyez-vous votre fonction de Vice-président à la santé et à la sécurité au travail ?

Véritable interface entre la gouvernance et les personnels, j'impulse la politique sur la santé et la sécurité au travail. Je préside le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, (CHSCT). Mon rôle est sur la médiation, pas sur l'intervention directe dans les services.

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Composé notamment d'une délégation du personnel, de médecins du travail, du directeur général des services, de la direction des ressources humaines, des services juridiques, d'une assistante sociale, des ingénieurs hygiène et sécurité des différents campus, d'experts habilités, le CHSCT dispose d'un certain nombre de moyens pour mener à bien sa mission (information, recours à un expert...)

Nous sommes à l'étape de la mise en place du processus. Il s'agit de faire un état des lieux de la santé des agents, de repérer des situations problématiques, mais aussi de faire un état des produits manipulés, de l'étude des espaces, de l'organisation du travail. Mon rôle est d'anticiper les problèmes. Après cet état des lieux, il s'agit de négocier des politiques de prévention avec les différents partenaires présents au CHSCT.

Un groupe de travail sur les risques psycho-sociaux a été également créé et se réunira prochainement, composé de médecins du travail, de représentants du personnel, des ingénieurs hygiène et sécurité et d'experts habilités.

Sur qui comptez-vous pour vous faire remonter les besoins ? Vous rendez-vous directement sur les sites ?

Nous visitons un lieu une fois par mois, désigné comme pouvant rencontrer des problèmes. Il y a alors identification des difficultés. Nous établissons un tableau de bord, un mode de règlement, ou des arbitrages (par exemple financiers, dans ce cas il y a préconisation et proposition de diagnostic).

La directrice du service santé et sécurité au travail, Christine Blanc, fait le relais avec les ingénieurs sur le site. Puis il y a le médecin du travail, Irène Sari-Minodier, dont les services rencontrent le personnel régulièrement et nous font remonter les informations.

Qu'est-ce qui vous a décidé à accepter cette fonction ?

J'ai accepté parce qu'il existe une charte de sécurité au sein de l'université, et que je suis en total accord avec la politique d'Yvon Berland. Ici, on prend le temps pour identifier les problèmes sans se précipiter, en instaurant un dialogue avec les agents. Ce sont eux les mieux placés pour dire ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas dans leur travail au quotidien, ceci est pris en compte à Aix-Marseille Université. Ce n'est pas le cas partout.

CONTACT :
mario.correia@univ-amu.fr

Changements à la tête de nos directions

Laurence Sorret, ex-directrice des affaires financières, a pris les fonctions de directrice des ressources humaines de l'université d'Aix-Marseille.
Elle remplace à ce poste, **Dominique Escalier**, directrice générale adjointe des services et qui conduit désormais à plein temps le projet ORIGAMU, organisation administrative et technique d'AMU.

Brigitte Carpentier ex-directrice du pilotage et contrôle de gestion a, quant à elle, été nommée directrice des affaires financières ; **Julie Atlan** lui succédant provisoirement.

Laurence Sorret

Dominique Escalier

Brigitte Carpentier

Julie Atlan

Service commun d'action sociale et culturelle

Un soutien pour les personnels

Yannick Luciani, directrice du SCASC présente son service dont la mission essentielle est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnels.

Les acteurs de l'action sociale et culturelle au sein de notre université sont nombreux. Qui sont-ils ?

Le SCASC se compose aujourd'hui de 13 personnels administratifs répartis sur les campus et d'assistantes sociales effectuant des permanences qui leur permettent d'être au plus près des personnels. Il s'appuie également sur les membres de son conseil de gestion, porte-paroles du SCASC et des personnels de leur campus, qui contribuent au quotidien à l'évolution de ses actions en participant à des groupes de travail. De plus, des bénévoles (aide hors temps de travail), des volontaires (pendant les heures de travail) ou des relais

(aides ponctuelles) interviennent sur les sites où aucun personnel SCASC n'est affecté. C'est le cas à Gap, l'IUFM d'Aix et Marseille, l'IUT d'Aix, la faculté d'économie et gestion, site Jules Ferry à Aix. Cela répond à l'objectif du SCASC d'être avant tout un service de proximité.

Des manifestations de plus ou moins grande envergure sont organisées régulièrement

Le service commun d'action sociale et culturelle n'est pas seul à agir dans cet accompagnement des personnels. En interne, il travaille en collaboration étroite avec la DRH, la médecine de prévention, le SUAPS, le développement durable et la mission handicap de l'université. En externe, il bénéficie du concours apporté par la MGEN, la CASDEN et un conseiller juridique effectuant des permanences gratuites pour réaliser ses objectifs.

Quelles sont les principales actions proposées par le SCASC ?

De nombreuses actions bénéficient à la vie personnelle et professionnelle des agents afin de leur apporter un maximum de sérénité et de "confort de vie" au quotidien tout en favorisant les liens entre eux.
Comme traditionnellement dans les ex-périmètres, des manifestations de plus ou moins grande envergure sont déjà organisées : l'Arbre de Noël, la célébration des départs en retraite, des ateliers d'enseignement artistique et sportif... Des conférences débat vont prochainement être développées par exemple.

Yannick Luciani, Directrice du SCASC

De nombreuses subventions sont également proposées : la restauration collective fait l'objet de signatures de conventions permettant l'attribution de subventions repas conséquentes et l'inscription au SUAPS est aujourd'hui subventionnée pour tous.

Le SCASC projette de multiplier des rencontres conviviales entre les personnels sur les campus. Ces événements impulsés par les personnels du SCASC et leur entourage contribuent ainsi au "mieux vivre" à l'université. Sur le campus Luminy par exemple, elles revêtent la forme d'ateliers manuels réalisés grâce à l'investissement désintéressé de personnels qui partagent leurs connaissances et leurs savoir faire, de "partages de mets", (le SCASC "offrant le couvert", le café et des boissons!). Ce sont des occasions de rencontres très appréciées qui se déroulent plusieurs fois dans l'année. Ces initiatives ne demandent qu'à être adaptées et reproduites.

Enfin, des "repas-discussions" mensuels initiés par la MGEN dans le cadre du réseau PAS (Prévention, Aide et Suivi) sur les sites Saint-Charles à Marseille et au "29 Schuman" à Aix-en-Provence seront bientôt étendus aux autres campus. Ces repas sont animés par une psychologue qui offre ensuite la possibilité aux personnels de les rencontrer individuellement. Là encore, le SCASC fournit le dessert et le café aux participants.

De nombreuses subventions sont également proposées

Au delà des actions sur les campus, le SCASC propose de multiples prestations d'ordre social (allocations et aides financières) et familial (offres de vacances pour les enfants des personnels : stages, séjours, BAFA), ainsi que des loisirs. Et son offre culturelle est actuellement en plein développement.
Ces actions détaillées feront d'ailleurs l'objet de prochaines communications en 2013.

Vous pouvez consulter d'ores et déjà l'ensemble de ses actions sur son site web : *scasc.univ-amu.fr*

Une professionnelle à votre écoute

Rencontre avec Eve D'Andréa, psychologue du travail

Titulaire d'un DESS de psychologie du travail, j'ai d'abord exercé dans le domaine des ressources humaines sur différents aspects : recrutement, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, mobilité, reclassement, construction d'outils RH, bilans de compétences, conseil auprès d'entreprises.

En 2010, j'ai rejoint l'ex-université de Provence sur des fonctions en lien avec la professionnalisation de l'offre de formation.
En septembre 2012, j'ai intégré l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail du service universitaire de médecine de prévention des personnels d'AMU.

Eve d'Andréa

"En tant que psychologue du travail, mon rôle est de contribuer à la prévention des risques psychosociaux à l'université"

En tant que psychologue du travail, mon rôle est de contribuer à la prévention des risques psychosociaux (RPS) à l'université. Pour cela, j'interviens dans l'accompagnement individuel des personnes mais aussi dans une approche collective. Je collabore étroitement avec les médecins de prévention et je suis en relation avec les divers autres acteurs impliqués dans le champ de la santé et sécurité au travail.

Un des principaux aspects liés à ma fonction est l'écoute : je donne la possibilité aux individus d'exprimer, en toute confidentialité, ce qu'ils ont besoin de dire sur la dimension professionnelle de leur vécu et de leur expérience. Tant à l'échelle individuelle que collective, les conseils ou propositions que je suis amenée à formuler s'appuient sur ma connaissance de l'université et sur mes compétences en matière d'analyse des situations de travail, du fonctionnement des organisations et des relations au travail.

Ma nomination s'inscrit dans la démarche de prévention des RPS et plus largement de promotion du bien-être au travail, laquelle repose également sur la création en cours d'un groupe dédié, auquel je suis associée, au sein du CHSCT.

Le but est de repérer les risques auxquels sont confrontés les personnels, de les évaluer et de proposer des moyens de prévention adaptés. Dans le contexte actuel d'AMU, les changements initiés depuis la fusion peuvent être source d'inquiétude, voire de stress chez les agents, quand ces derniers perçoivent un déséquilibre entre ce qu'on leur demande de faire et les ressources dont ils disposent pour y répondre.

Les RPS ont en effet comme origine la présence d'un ou plusieurs facteurs créant des tensions sur l'individu. Ces facteurs sont liés à l'organisation du travail (degré d'autonomie, charge de travail, procédures nouvelles, clarté des rôles et des fonctions...), aux attentes et valeurs des individus (évolution professionnelle, développement de compétences, éthique...), à l'environnement de travail (physique, technologique, économique…) ainsi qu'aux relations interindividuelles (managériales ou non).

Ce sont sur ces paramètres que nous devons agir si nous souhaitons réduire et prévenir les RPS.

Un défi pour tous

"Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres nous l'empruntons à nos enfants"

Antoine de Saint-Exupéry

L'université d'Aix-Marseille est en mesure de relever ce qui est encore un défi : le développement durable (DD), assurant un développement personnel et professionnel de ses agents et étudiants dans un cadre de vie garantissant le bien-être de tous.

Cette ambition requiert la définition de la politique DD puis sa mise en œuvre opérationnelle au sein des directions, services et composantes. A terme, l'objectif de l'université est d'être un établissement labellisé développement durable.

Le contexte

Le Grenelle de l'environnement a donné lieu à deux lois (Lois du Grenelle 1 et 2).
L'article 55 de la Loi Grenelle 1 stipule que : *"Les établissements d'enseignement supérieur élaboreront, pour la rentrée 2009, un* plan vert *pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable."* Pour élaborer son plan vert, l'université souhaite s'appuyer sur la stratégie nationale de développement durable, ainsi que sur les outils développés par le groupe DD de la conférence des présidents d'universités et de la conférence des grandes écoles : le canevas plan vert et le référentiel national développement durable version 2012.

Les moyens

Une direction développement durable a été créée, dès janvier 2012, pour œuvrer à la mise en place d'une démarche développement durable au sein de l'université d'Aix-Marseille, démarche portée politiquement par la Vice-présidente déléguée au développement durable, Mariane Domeizel. La direction a de nombreuses missions d'expertises, de contacts avec les institutions, de veille réglementaire, de soutien logistique des actions développement durable et de "lanceur d'idées". Elle travaille en lien étroit avec tous les services de l'université afin que chacun soit impliqué.

Mariane Domeizel, Vice-présidente déléguée au développement durable

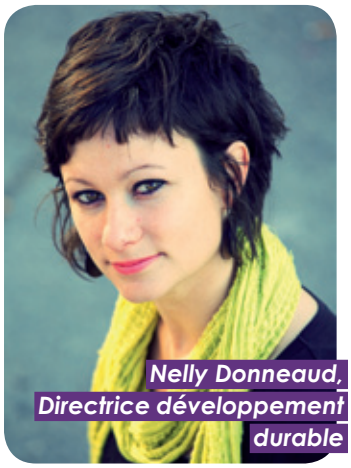

Nelly Donneaud, Directrice développement durable

Le comité d'orientation développement durable (CODD), créé en avril, vient en appui à la direction pour mettre en place la politique DD ayant pour rôle de :

- Contribuer à l'élaboration du plan d'actions et du plan vert en faveur du développement durable, en cohérence avec le contrat quinquennal d'établissement et la stratégie nationale pour le développement durable ;
- Assurer le suivi de son bon déploiement ;
- Elaborer/mettre en oeuvre et relever des indicateurs DD ;
- Instruire les dossiers pour présentation à la gouvernance en vue d'arbitrage sur les orientations universitaires.

La première réunion du CODD s'est tenue fin octobre.
Pour œuvrer collectivement, la direction compte sur l'engagement citoyen des personnels et souhaite s'enrichir de leurs compétences en tant que référents désirant s'impliquer au sein de leur composante/campus.

Vos interlocuteurs au sein de la Direction développement durable :

- Mariane Domeizel, Vice-présidente déléguée au développement durable
- Nelly Donneaud, directrice développement durable
- Véronique Calleya, secrétariat

CONTACT :
dvpt-durable-contact@univ-amu.fr

BIENTÔT DISPONIBLE :
Site web développement durable :
http://developpement-durable.univ-amu.fr

Crédit photo : Inserm/Patrice Latron

Daniel Birnbaum

Prix René et Andrée Duquesne 2012

Daniel Birnbaum, directeur de recherche à l'Inserm, responsable de l'équipe "oncologie moléculaire" au centre de recherche en cancérologie de Marseille (CRCM) a reçu le prix René et Andrée Duquesne 2012.

Ce prestigieux prix de recherche récompense un chercheur dont les travaux ont abouti à une avancée majeure dans le domaine de la cancérologie. Il a été attribué par le Conseil d'Administration du comité de Paris de la Ligue Nationale contre le Cancer sur proposition d'un jury scientifique.

Daniel Birnbaum est récompensé pour l'ensemble de ses découvertes majeures qui ont eu un fort impact sur la recherche en cancérologie et pourraient contribuer au développement de nouveaux traitements contre le cancer du sein et les leucémies.
Depuis 1991, le Docteur Daniel Birnbaum met en oeuvre des projets de recherche translationnelle - à l'interface entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée - sur le cancer du sein et les hémopathies malignes au centre de recherche en cancérologie de Marseille (Inserm, Aix-Marseille Université, CNRS et Institut Paoli-Calmettes).

Son équipe étudie les mécanismes responsables du développement des cancers, en particulier le cancer du sein - on parle d'oncogenèse - et sur la classification de cancers, permettant d'améliorer le diagnostic et d'élaborer des traitements ciblés.

Parmi ses principales découvertes, la description de l'oncogène KRAS responsable de la résistance de certaines patientes aux traitements du cancer du sein ciblant le facteur de croissance épidermique ou EGFR ; cet oncogène est aujourd'hui la cible de nouveaux traitements.

Plus récemment, l'équipe de Daniel Birnbaum a décrit la mutation fréquente du gène ASXL1 dans les leucémies et les myélodysplasies et a mis en évidence le rôle du gène ZNF703 dans une forme sévère de cancers du sein, le cancer luminal B.

Le prix Hans Freudenthal attribué à

Yves Chevallard

Crédit photo : Patrick Box

Ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé de mathématiques, professeur à l'université d'Aix-Marseille (IUFM et département des sciences de l'éducation), docteur honoris causa de l'université de Liège, Yves Chevallard a reçu la médaille Hans Freudenthal 2009 lors de la cérémonie d'ouverture du 12ème congrès international sur l'enseignement des mathématiques (International Congress on Mathematical Education, ICME12) tenu du 8 au 15 juillet 2012 à Séoul (Corée du Sud).

Le prix Hans Freudenthal est la plus haute distinction internationale en matière de recherche en didactique des mathématiques. Il est décerné les années impaires depuis 2003 par la Commission internationale de l'enseignement mathématique (CIEM) (en anglais : the International Commission on Mathematical Instruction, ICMI), commission spécialisée de l'Union mathématique internationale (the International Mathematical Union, IMU), qui regroupe les principales sociétés mathématiques du monde. Ce prix est jumelé avec le prix Felix Klein, décerné en 2003 au Français Guy Brousseau. Alors que le prix Felix Klein couronne a "lifetime achievement", le prix Hans Freudenthal distingue "a major cumulative research program". Les médailles correspondantes sont remises tous les quatre ans dans le cadre des congrès ICME.

Le travail de recherche du professeur Yves Chevallard s'est développé depuis la fin des années 1970 au sein de l'IREM (institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques, université d'Aix-Marseille), qu'il a dirigé de 1984 à 1991 avant de rejoindre l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres) pour y développer la formation des professeurs de mathématiques des collèges et lycées.

Dans la période récente (2007-2012), Yves Chevallard a en outre exploré de nouveaux terrains, dont les problèmes de l'enseignement de la didactique en sciences de l'éducation. Ses travaux de recherche, inlassablement articulés aux difficultés et aux besoins des élèves et étudiants, des professeurs et des formateurs, ont d'abord abouti dans les années 1980 à la création de la théorie de la transposition didactique des savoirs, première forme d'une théorisation plus large, qui lui vaut aujourd'hui la reconnaissance internationale de ses pairs : la théorie anthropologique du didactique. Cette théorie, dont la validité et l'usage s'étendent désormais au-delà du seul champ des mathématiques, a fait ces dernières années l'objet de plusieurs congrès internationaux (Jaen, 2005 ; Uzès, 2007 ; Sant Hilari Sacalm, 2010 ; le prochain congrès se tiendra à Toulouse en avril 2013).

L'activité scientifique et le souci constant de la diffusion des connaissances élaborées justifiant le prix attribué à Yves Chevallard. Cette distinction n'aurait pas été possible sans le support de contextes institutionnels appropriés (IREM, IUFM, département des sciences de l'éducation...), et par extension, sans le concours , dans le cadre d'un réseau national et international de chercheurs progressivement développé, de collaborateurs talentueux et dévoués.

Altérations sévères
de la spermatogenèse masculine et apoptose testiculaire

Chez les hommes infertiles, 10 à 20 % des cas d'azoospermie sont expliqués par des causes génétiques. Parmi elles, les délétions de la région AZFc du chromosome Y sont les plus fréquentes. Grâce à l'extraction de spermatozoïdes testiculaires couplée à la microinjection, les patients porteurs de ces anomalies peuvent devenir pères biologiques. Néanmoins, les mécanismes intimes de l'altération de la spermatogenèse restent mal explorés.

Nous avons évalué l'apoptose des cellules germinales testiculaires au cours des stades préméiotiques, méiotiques et post-méiotiques chez 4 patients délétés AZFc, atteints d'azoospermie non obstructive et ayant bénéficié d'une biopsie testiculaire en vue d'assistance médicale à la procréation. Nos résultats montrent une recrudescence de l'apoptose au stade méiotique, mais une diminution au stade post-méiotique par rapport aux contrôles. Ces données sont rassurantes quant à la qualité des gamètes potentiellement utilisables en assistance médicale à la procréation, et plaident pour un dépistage précoce de ces anomalies permettant d'envisager une cryoconservation de spermatozoïdes chez les patients porteurs.

Case report of apoptosis in testis of four AZFc-deleted patients: increased DNA fragmentation during meiosis, but decreased apoptotic markers in post-meiotic germ cells - Streichemberger E, Perrin J, Saias-Magnan J, Karsenty G, Malzac P, Grillo JM, Mitchell MJ, Metzler-Guillemain C - Human Reproduction, 2012, 27 (7), 1939-45

CONTACT
Catherine Metzler-Guillemain
Inserm U910, génétique et génomique fonctionnelle
Faculté de médecine Timone, Aix-Marseille Université
Tél. : + 33(0)4 91 32 49 09
e-Mail : catherine.metzler-guillemain@univ-amu.fr

Première édition
du guide de l'achat public

Florian Linditch, agrégé des facultés de droit, professeur à la faculté de droit et de science politique, vient de publier la première édition du guide de l'achat public. Cet ouvrage, unique par sa perspective, propose une présentation des règles de la commande publique et de ses pratiques professionnelles.

Pour ce faire, cinq praticiens de l'achat public ont également contribué, sous la direction du professeur Linditch, à la rédaction des différents articles de l'ouvrage. Celui-ci couvre par conséquent les deux domaines du droit et du management de la commande publique (computations de seuils, délégations internes au pouvoir adjudicateur, procédures formalisées et adaptées...). L'enjeu de la problématique est fondamentale lorsqu'on sait qu'aux dernières estimations de la Commission de l'Union européenne (juin 2012), les marchés publics atteignent d'ores et déjà près de 18% du P.I.B. En cette période de restrictions financières, la pratique d'un bon achat à périmètre constant, mais avec des crédits plus limités, reste plus que jamais de mise.

Guide de l'Achat Public, Linditch F - Lexis Nexis, 2012, 800 pages.

CONTACT
Florian Linditch
Centre de recherches administratives
Tél. : + 33(0)4 42 17 29 29
e-Mail : florian.linditch@univ-amu.fr

La non-observance comme prédicteur
des comportements sexuels à risque chez les personnes vivant avec le VIH/SIDA

L'objectif est d'étudier l'évolution des comportements sexuels à risque (CSR) au cours de la première année de traitement antirétroviral (ARV) et sa relation avec l'observance chez des adultes infectés par le VIH.

Une collecte longitudinale des données a été imbriquée dans un essai randomisé conduit dans 9 hôpitaux de district au Cameroun. La régression logistique à effets mixtes a été utilisée pour identifier les facteurs associés aux CSR mesurés par l'utilisation non-systématique de préservatifs chez 212 patients déclarant des relations sexuelles avec des partenaires séronégatifs, ou de statut VIH inconnu, au cours des 12 premiers mois de traitement ARV. Les résultats sont les suivants : la proportion de CSR était de 76%, 50% et 59% respectivement à l'initiation du traitement (M0), au 6ème mois (M6) et au 12ème mois (M12), tandis que 60% et 66% des patients étaient observants aux ARV à M6 et M12, respectivement. De plus, l'observance aux ARV était significativement associée à un moindre risque de déclarer des CSR (OR ajusté [IC à 95%] = 0,38 [0.19-0.76], p=0,006).

En conclusion, ces résultats suggèrent l'importance de développer des interventions conjointes de soutien à l'observance et à la réduction des comportements sexuels à risque.

Adherence as a predictor of sexual behaviors in people living with HIV/AIDS during the first year of antiretroviral therapy in rural Cameroon - Ndziessi G, Boyer S, Kouanfack C, Cohen J, Marcellin F, Moatti JP, Delaporte E, Spire B, Laurent C, Carrieri MP, Stratall ANRS 12110/ESTHER Study Group - PLoS ONE, 2012, 7(6), e36118.

CONTACT
Gilbert Ndziessi
Inserm, SESSTIM U912
Tél. : + 33(0)4 96 10 28 60
e-Mail : gilbert.ndziessi@inserm.fr

Des outils pour surveiller les épidémies animales

Le transport des animaux de ferme sur de grandes distances, vital pour l'élevage et l'industrie agroalimentaire, représente un vecteur important de propagation des épidémies animales, avec d'énormes coûts économiques et des risques accrus pour la santé humaine. Il est donc crucial de comprendre comment des animaux potentiellement infectés sont transportés. L'article présente des simulations numériques à grande échelle permettant de recréer des scénarios de propagation d'une épidémie potentielle touchant les bovins.

Ces simulations, basées sur les données réelles de déplacement de 5 millions de bovins sur une année en Italie, sont les premières à tenir compte des variations journalières du réseau de transport d'animaux. Avec des outils d'analyse des réseaux complexes, nous proposons un moyen d'identifier les fermes à surveiller en priorité lorsqu'une épidémie se déclenche, et, lors d'une crise, de retracer le chemin parcouru par l'infection et d'en découvrir la ferme d'origine. Nous montrons que les fermes à surveiller ne sont pas seulement celles où le trafic d'animaux est le plus intense, comme le prévoiraient des modèles plus simples ne tenant pas compte de la dynamique du réseau. Ce travail, fondamental dans le sens où son but est de développer de nouveaux outils mathématiques, pourrait servir de base à la création d'un outil destiné aux autorités sanitaires.

Optimizing surveillance for livestock disease spreading through animal movements Bajardi P, Barrat A, Savini L, Colizza V - Journal of the Royal Society Interface, 2012, 9(76), 2814-2825.

CONTACT
Alain Barrat
Centre de physique théorique
Tél. : + 33(0)4 91 26 95 40
e-Mail : alain.barrat@cpt.univ-mrs.fr

Pourquoi dénommer des dessins prend plus de temps que de lire des mots ? Contribution des processus articulatoires

Stéphanie Ries

Thierry Legou

Boris Burle

François-Xavier Alario

Nicole Malfait

L'utilisation du langage, par exemple pour parler, requiert à la fois des processus cognitifs (penser aux mots) et articulatoires (les articuler). De tels processus sont généralement étudiés de façon séparée au sein de disciplines différentes. En regroupant des chercheurs de profils divers, issues de la linguistique, la psychologie et les neurosciences cognitives, nous avons étudié le lien réel entre processus cognitifs et articulatoires lors de la production de mots isolés. Dénommer un dessin prend plus de temps que de lire un mot. Ce fait est établi depuis plus d'un siècle et est généralement attribué aux processus cognitifs (trouver ou identifier le mot). Par des mesures innovatrices, concernant la coordination de multiples muscles impliqués dans l'articulation, nous montrons que la différence de performance entre mots et dessins provient aussi de processus articulatoires, contrairement à ce qui est communément admis. Ce résultat suggère une influence directe (techniquement : "en cascade") entre les processus cognitifs et articulatoires. Ils incitent à poursuivre les efforts d'intégration interdisciplinaire dans l'étude du langage. Cette recherche a été financée par l'IFR 131 sciences du cerveau et de la cognition (Action incitative 2008-2010). Les efforts interdisciplinaires se poursuivent au sein du Labex BLRI (Brain and language research institute).

Why does picture naming take longer than word reading? The contribution of articulatory processes - Ries S, Legou T, Burle B, Alario FX, Malfait N - Psychonomic Bulletin & Review, 2012, 19 (5), 955-961

CONTACT
Nicole Malfait
Institut de Neurosciences de la Timone (INT)
UMR 7289, CNRS - Aix Marseille Université
Tél. : + 33(0)4 91 32 40 21
e-Mail : nicole.malfait@univ-amu.fr

Construction "sur bordé" et "sur squelette" dans la construction navale antique méditerranéenne

Au cours du premier millénaire de notre ère, la construction navale méditerranéenne connaît un changement radical. Auparavant, les navires étaient construits "sur bordé" avec la mise en place du bordé avant la membrure. Vers le V^{ème} siècle, le mode de construction change avec la mise en place préalable de membrures selon le principe de la construction "sur squelette". Durant la longue phase de transition entre ces deux systèmes, des procédés mixtes combinant les deux méthodes ont été utilisées.
Jusqu'à présent, il était admis que le processus de transition était achevé au XI^{ème} siècle. À partir des récentes découvertes de Dor/Tantura (Israël) et de Yenikapi (Istanbul) et du réexamen de l'ensemble des données, l'article montre que l'évolution fut complexe et s'est faite dans différentes régions, à différentes périodes et selon plusieurs processus. Cinq courants de diverses origines et influences sont ainsi proposés. L'un paraît achevé dès le début du VI^{ème}, d'autres ne le sont toujours pas au XI^{ème}. Ils constituent autant de futures directions de recherches.

Transition from shell to skeleton in Ancient Mediterranean ship-construction : analysis, problems and future research - Pomey P, Kahanov Y, Rieth E - International Journal of Nautical Archaeology, 2012, 41 (2), 235-314.

CONTACT
Patrice Pomey,
Centre Camille Jullian
Tél. : + 33(0)4 42 5 42 41
e-Mail : pomey@mmsh.univ-aix.fr

Éloge de l'ergologie

Aix-Marseille Université accueille un institut d'ergologie, actuellement dirigé par Rémy Jean, qui œuvre au sein du centre d'épistémologie et ergologie comparatives (CEPERC). Christine Lemaitre, Maître de Conférences dans cet institut, nous dévoile l'approche de l'activité proposée par l'ergologie.

L'ergologie n'est pas une discipline en tant que telle mais plutôt une démarche caractérisée par sa finalité. Il s'agit de comprendre le travail pour le transformer. Le postulat sous-jacent à la démarche ergologique est que toute transformation du travail et de son organisation, toute amélioration des conditions de travail, ne peuvent venir que des acteurs du travail eux-mêmes, en collaboration avec les chercheurs et les experts du travail.

Transformer le travail implique donc pour le chercheur, de commencer par reconnaître son humilité en tentant d'apprivoiser cet énigmatique objet du désir qu'est le travail. Il faut abandonner l'idée tentante mais dangereuse de recourir à des outils prêts à penser et des modèles standards pour cerner les situations de travail dans ce qu'elles peuvent avoir d'unique, de singulier.

Christine Lemaitre

La démarche ergologique prend vie dans un dispositif à trois pôles réunissant :

- le pôle des acteurs du travail, véritables forces de rappel de ce dispositif, ou savoirs investis ;
- le pôle pluridisciplinaire des experts des disciplines académiques qui s'intéressent au travail (psychologues, ergonomes, philosophes, sociologues, économistes, gestionnaires...) ;
- le pôle des valeurs qui conduit chaque intervenant, chercheur ou acteur du travail, à expliciter et à échanger sur les valeurs impliquées dans le travail et sa gestion.

La collaboration entre les travailleurs et les chercheurs s'inscrit dans le cadre de ce qu'Ivar Oddone (médecin, psychologue du travail) définissait comme une "communauté scientifique élargie", fondée sur l'égalité et la coopération entre eux.

La démarche ergologique est ainsi une démarche épistémologique puisqu'il s'agit de produire des connaissances sur l'activité humaine en réfléchissant sur leurs conditions de production et d'utilisation. Il s'agit également d'une démarche éthique fondée sur le respect qu'il convient d'accorder à ses pairs et à chaque travailleur. Le chercheur n'est jamais vierge de croyances, de valeurs et de jugements. Notre manière de travailler, d'exercer notre métier est toujours liée au sens que l'on donne à notre travail et notre histoire, à notre itinéraire personnel et professionnel. Expliciter ces valeurs, s'interroger sur leur sens, est, dès lors, un impératif catégorique pour le chercheur comme pour tous ceux qui entendent gérer le travail.

Le lien ombilical unissant la philosophie et l'ergologie émerge presque naturellement de cet éclairage sur l'usage des valeurs. C'est le philosophe Yves Schwartz qui, au fil de ses travaux d'histoire des sciences et des techniques, s'est intéressé aux questions du travail, au sein

d'un collectif pluridisciplinaire et pluriprofessionnel créé au début des années 80 (il réunissait Bernard Vuillon sociologue, Jacques Duraffourg ergonome et Daniel Faïta linguiste) pour réfléchir sur l'approche et l'intervention possibles sur les mutations de travail avec des interlocuteurs issus de ce monde du travail. L'approche ergologique se caractérise par conséquent par cette double dimension épistémologique et éthique. Elle est l'héritière de la philosophie de la vie de Georges Canguilhem pour qui *"vivre, c'est être porteur de ses propres normes"*, c'est tenter d'imposer sa marque à son milieu. La démarche ergologique est également l'héritière des travaux des ergonomes de langue française dont Alain Wisner, qui établit le caractère universel de l'écart entre la prescription et la réalité.

Durant ces 20 dernières années, réfléchissant sur le travail et sa richesse incommensurable avec ce collectif, Yves Schwartz a théorisé cette démarche pour l'étendre à l'activité humaine. Elle est enseignée au sein du master en ergologie qui a la particularité d'être à la fois un master professionnel et un master recherche.
Aujourd'hui, l'approche ergologique peut nous éclairer sur de nombreux débats de société autour de la valeur et du sens que nous donnons au travail : restructuration en entreprise, chômage, exclusion, flexibilité, globalisation de l'économie, souffrance au travail, prise en charge du handicap...

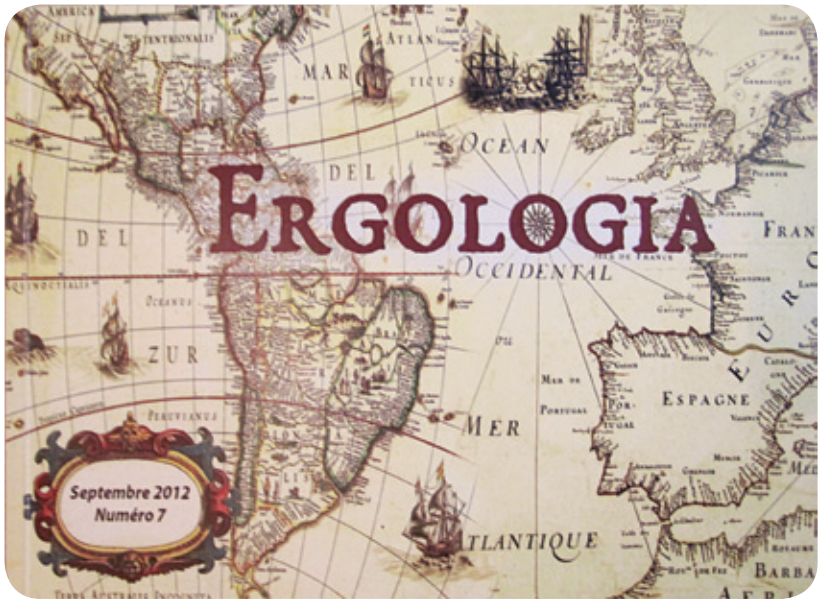

Les sujets des recherches menées au sein de l'institut ou en col-laboration en sont la preuve : en mars 2013, des rencontres porteront sur les défis du management, un projet ANR est en cours de rédaction sur la thématique des discriminations au travail (Christine Lemaitre), un projet a été mené en 2011 sur l'échange des "bonnes pratiques" au sein d'associations (Dominique Efros et Edouard Orban), plusieurs séminaires d'études sont régulièrement organisés en coopération avec plusieurs universités brésiliennes et l'université de Porto.

En septembre dernier, le 1er congrès de la Société internationale d'ergologie a réuni à Strasbourg près de 140 chercheurs et protagonistes du travail, issus de six pays différents. Une dizaine de thèses en cours sous la direction de Yves Schwartz, de Renato Di Ruzza et de Christine Lemaitre concernent notamment l'autogestion, la question du handicap, l'économie sociale et solidaire ou encore l'élaboration des chartes éthiques dans les grandes entreprises.

Au-delà de l'approche scientifique, *"l'engagement ergologique, serait de retisser les liens entre les résultats du travail et leur contenu en termes d'activité humaine."*

Le programme HyMeX

Le relief de la région PACA est propice au développement d'événements climatiques extrêmes (pluies intenses et crues, vents violents, sécheresse) dont les conséquences sont aggravées par l'urbanisation croissante du littoral.

A ce jour, les scientifiques manquent d'observations et la capacité de prévision de tels événements reste limitée.
Le programme HyMeX (Hydrological cycle of the Mediterranean EXperiment) innove, en se donnant les moyens d'observer et de modéliser le système atmosphère / mer / surfaces continentales du pourtour méditerranéen ainsi que sa variabilité à des échelles de temps allant de quelques heures à plusieurs années, grâce à la synergie des équipes impliquées et à l'acquisition intensive de données.

La première campagne de mesures intensives (05/09 au 06/11/2012) est dédiée aux épisodes de précipitations intenses en Méditerranée nord-occidentale. Elle mobilise une communauté pluridisciplinaire mettant en œuvre des moyens d'observation dans les airs, sur terre et en mer : avions, ballons dérivants, radars, profileurs de vent,

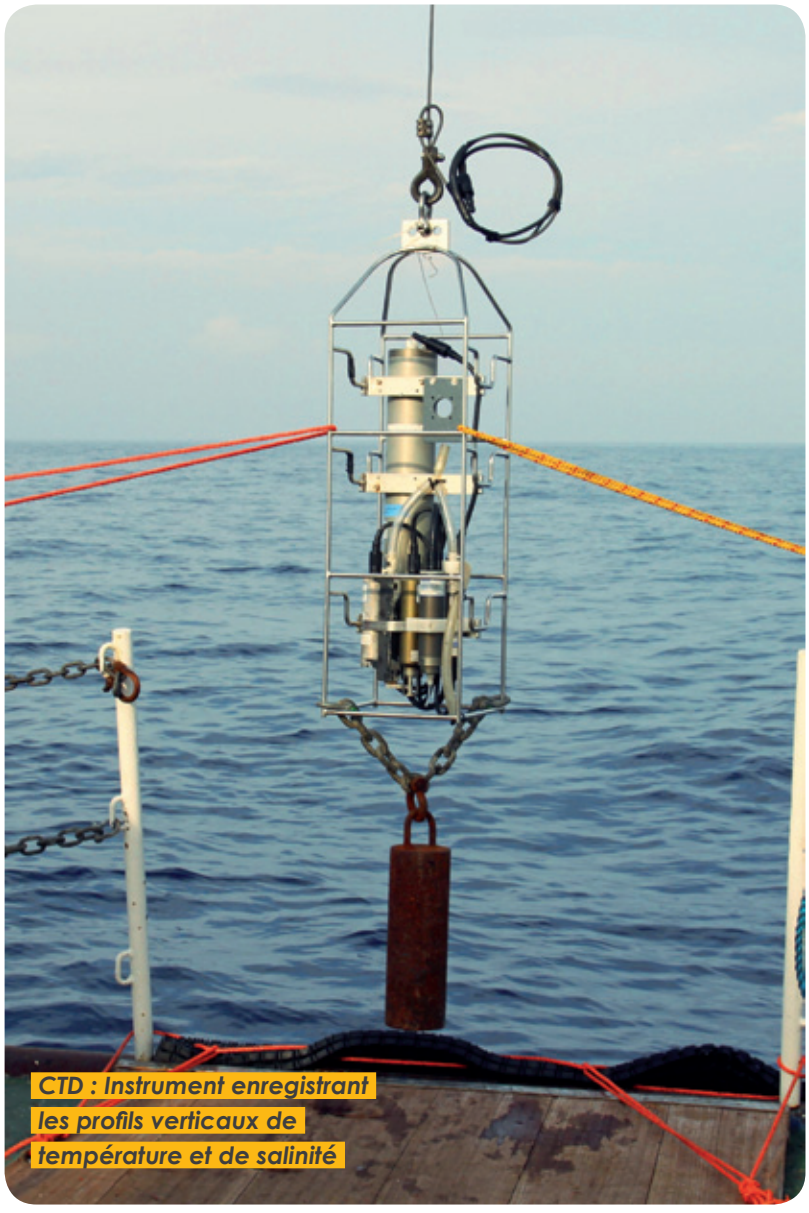

CTD : Instrument enregistrant les profils verticaux de température et de salinité

Crédit photo : C. Dubois, CNRM / Météo France

Chiffres-clés :

- Programme sur 10 ans
- Plus de 400 scientifiques (chercheurs, ingénieurs, techniciens) dont 300 sur le terrain
- Une vingtaine de pays
- Près de 200 instruments déployés
- 11 modèles climatiques couplés utilisés pour effectuer des simulations climatiques régionales
- 25 modèles atmosphériques, hydrologiques ou océaniques fournissant des prévisions pour la réalisation de la campagne intensive d'automne

Le programme HyMeX est financé en France par le CNRS, Météo-France, le CNES, Irstea, l'Inra, le programme blanc de l'ANR et la collectivité territoriale de Corse. Il bénéficie également de soutiens européens et internationaux.

Plus d'infos :
www.hymex.org

détecteur d'éclairs en 3D, bateaux, gliders, bouées... Isabelle Taupier-Letage, océanographe (CR CNRS à l'institut méditerranéen d'océanologie (MIO) - AMU/CNRS/IRD/USTV) participe à la révision des schémas de circulation des masses d'eau en Méditerranée, et coordonne les moyens déployés à la mer pour HyMeX. "*Le défi, pour réaliser des mesures en mer en amont des flux qui alimentent en humidité les masses d'air impliquées dans ces épisodes de pluie intenses, était de pouvoir mobiliser un navire à l'échéance de prévisibilité de la météorologie, soit environ 2 jours, sur cette période de 2 mois*" explique Isabelle Taupier-Letage. C'est à bord du baliseur "Provence" des Phares et Balises, basé à Marseille, que se font les observations.

Ces nouvelles données contribueront à affiner les modèles climatiques et tester de nouveaux systèmes de prévision météorologique. Elles permettront également de connaître les facteurs de vulnérabilité et de construire des stratégies d'adaptation des populations et des territoires aux perturbations hydrométéorologiques et au changement climatique.

La deuxième campagne de mesures intensives, du 01/02 au 15/03/2013 dans le Golfe du Lion, sera dédiée aux vents violents (mistral et tramontane) qui augmentent la densité de l'eau de surface jusqu'à déclencher une convection profonde : l'eau de surface plonge, potentiellement jusqu'au fond (environ 2500m), en y apportant de l'oxygène, tandis que les substances nutritives sont remontées vers les niveaux superficiels. Ces observations permettront de mieux appréhender comment, via une perturbation potentielle de l'intensité de cette formation d'eau dense, le changement climatique modifie la circulation océanique et les interactions entre les écosystèmes marins.

HyMeX maintiendra certains réseaux d'observation pendant 10 ans pour appréhender la variabilité interannuelle. Isabelle Taupier-Letage supervise des programmes d'acquisition de séries temporelles de température et de salinité, l'objectif étant d'établir l'évolution à long terme des masses d'eau en Méditerranée. Elle coordonne ainsi le programme Transmed, qui a développé et installé (avec la participation de la division technique de l'INSU) un système de mesures autonomes de la salinité et de la température de surface sur le "Niolon" (compagnie marseillaise Marfret). A terme, ce réseau de navires d'opportunité aurait vocation à couvrir la totalité de la Méditerranée.

CONTACT :
isabelle.taupier-letage@univ-amu.fr

Comprendre le changement
pour mieux le vivre

En parallèle du projet ORIGAMU, des formations pour accompagner le personnel au changement ont été organisées. Parmi l'une d'elles : "la formation pour comprendre les situations de changement."

Comprendre le changement, pour soi et pour les autres, pour mieux le vivre, tel était le thème d'une journée de sensibilisation proposée à tous les personnels par le pôle gestion des compétences (DRH) de l'université.

La première session a accueilli une cinquantaine d'agents sur le site Saint-Charles, le 19 octobre 2012. La seconde session a eu lieu à l'IUFM d'Aix-en-Provence le 16 novembre et comptait autant de participants.

L'objectif de cette journée est de permettre à chaque participant de décrypter les différentes dimensions de la notion de changement, d'analyser l'impact que les changements vécus à l'université ont sur lui-même et sur son entourage mais aussi de découvrir l'intérêt d'être un acteur éclairé dans les situations de changement.

Que signifie changer dans une organisation ? Quels comportements humains surviennent dans les situations de changement ? Comment être et rester acteur dans les changements ?

Ces questions sont abordées sans tabou tout au long de la journée par une intervenante très expérimentée et suscitent de nombreuses réactions des participants.

Donner à chacun des pistes de réflexion et des outils pour mieux comprendre et mieux vivre les situations de changement

Certains retiendront qu'il faut désapprendre pour réapprendre, d'autres situeront mieux désormais les réactions humaines sur l'échelle des comportements et repèreront la position de chaque acteur dans une situation de changement.

Les notions abordées fournissent à chacun un éclairage d'un grand intérêt personnel et visent à donner quelques clés non seulement pour comprendre mais aussi pour se préparer voire se préserver dans les situations de changement.

rigamu
PROJET D'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE D'AIX✳MARSEILLE UNIVERSITÉ

A l'issue de la première session de cette formation, les participants ont tous témoigné de la grande qualité de l'intervention voire, pour certains d'entre eux, de son caractère véritablement bénéfique.

La densité des apports comme la richesse des échanges ont été largement soulignées. La contextualisation de l'intervention était particulièrement pertinente et également très appréciée.

Certains participants auraient aimé en savoir plus sur les évolutions d'AMU mais ce n'était pas le propos ni l'objectif de cette journée qui visaient à donner à chacun des pistes de réflexion et des outils pour mieux comprendre et mieux vivre les situations de changement.

D'autres formations feront suite à celle-ci durant la réorganisation.

Lancement du projet
Erasmus Mundus Maghreb "EMMAG"

C'est dans un esprit de partage des connaissances et de rapprochement des peuples des deux rives de la Méditerranée que le projet Erasmus Mundus Maghreb "EMMAG" vient de voir le jour. Ce projet a pour but de fournir des instruments et des mécanismes adaptés aux partenaires du sud de la Méditerranée afin qu'ils satisfassent leurs besoins socioéconomiques à travers une coopération internationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

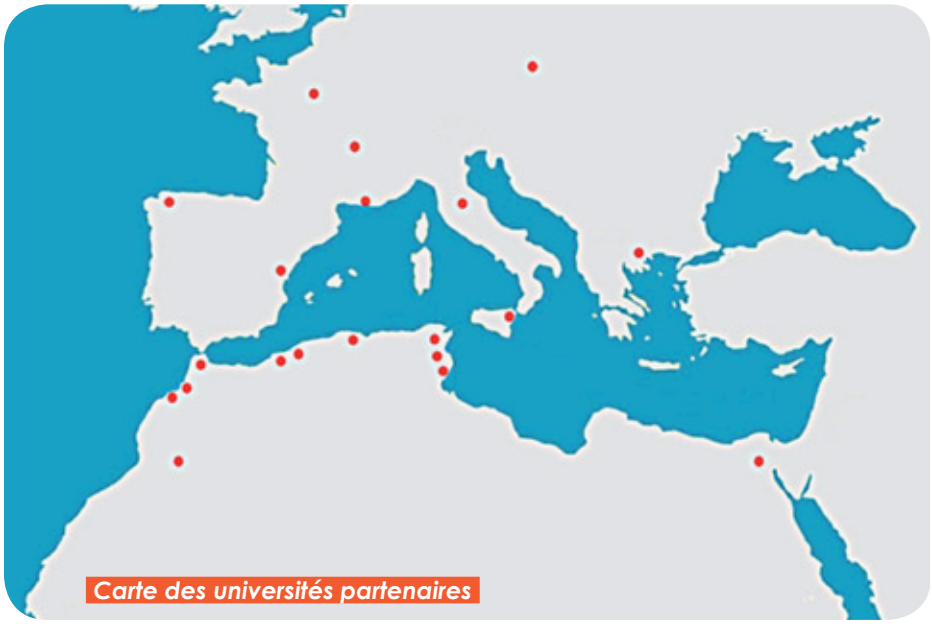

Carte des universités partenaires

Piloté par l'université Pierre et Marie Curie, le projet regroupe 20 universités : 9 établissements européens et 11 sud-méditerranéens d'Algérie, Tunisie, Maroc et Egypte ; 8 d'entre-elles sont membres de Téthys, un réseau d'universités visant à développer une coopération multilatérale et resserrer les liens avec les pays du pourtour de la méditerranée.

C'est justement à travers Téthys, service dédié à la coopération en Méditerranée, que l'université d'Aix-Marseille est partenaire du projet. Le partenariat est également composé de 17 partenaires associés : organismes publics, entreprises privées et associations européennes. EMMAG est destiné aux étudiants en licence, master, doctorat, post-doctorat ainsi qu'au personnel des universités partenaires. Les participants recevront des bourses de mobilité (259 au total représentant plus de 4,4 millions d'euros) pendant la durée de leur séjour.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme européen Erasmus Mundus Action 2, un programme qui encourage la mobilité des personnes et la coopération entre établissements européens et non européens.

Quelques repères

Lancement : 4 - 5 oct. 2012 à Paris
Durée : 48 mois
Budget : environ 4,5 M€
Mobilités prévues : 259 (200 Sud > Nord et 59 Nord > Sud)

Universités partenaires

ALGÉRIE : Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem / Université d'Oran / Université M'Hamed Bougara de Boumerdès • **ÉGYPTE :** Université Française d'Egypte - Le Caire • **ESPAGNE :** Université de Saint Jacques de Compostelle / Université polytechnique de Valence • **FRANCE :** Université d'Aix-Marseille / Université Lumière Lyon 2 / Université Pierre et Marie Curie - Paris • **GRÈCE :** Université Aristote de Thessalonique • **ITALIE :** Université de Messine / Université de Sienne • **MAROC :** Université Abdelmalek Essaâdi - Tanger / Université Cadi Ayyad - Marrakech / Université Hassan II Aïn Chock - Casablanca / Université Mohammed V - Souissi - Rabat • **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE :** Université Masaryk - Brno • **TUNISIE :** Université de Monastir / Université de Sfax / Université de Sousse

L'apport de la psychologie et des neurosciences en politiques publiques

Olivier Oullier,

professeur à l'université d'Aix-Marseille et chercheur au laboratoire de psychologie cognitive (UMR 7920). Le Forum Economique Mondial l'a nommé Young Global Leader et Vice-président du Global Agenda Council on Neuroscience and Behavior. Depuis 2009, il est conseiller scientifique au centre d'analyse stratégique (CAS), organisme de conseil et de recherche directement rattaché au Premier Ministre.

En quoi consiste votre mission en politiques publiques ?

J'ai en charge un programme prospectif sur l'apport des sciences comportementales et du cerveau en politiques publiques, visant à définir dans quelle mesure elles peuvent améliorer les stratégies de prévention, de consommation durable ou la compréhension des processus délibératifs.
Dans le cadre de nos travaux, nous avons produit des notes d'analyse, des rapports, et nous organisons des journées d'études sur ces thèmes. Cela m'a permis de participer au processus de révision de la loi de bioéthique qui a été promulguée en juillet 2011 à travers de nombreuses auditions à l'Assemblée nationale. La loi révisée fait de la France le premier pays au monde à inclure un article de loi spécifique aux neurosciences.

De nombreux travaux de recherche publiés au sein du laboratoire auquel vous appartenez permettent de mieux comprendre certains de nos comportements quotidiens. Pouvez-vous nous expliquer l'objectif de vos travaux ?

J'ai la chance de travailler au sein de la fédération de recherche comportement, cerveau et cognition sur le site Saint-Charles, qui offre un environnement multidisciplinaire unique pour l'étude du comportement humain.
Nos recherches ont pour objectif de mieux comprendre comment le cerveau fonctionne quand nous prenons des décisions (arbitrages, consommation, économie), quand nous interagissons les uns avec les autres, quand nous influençons ou sommes influencés. L'équipe "Cognition et contexte social", à laquelle j'appartiens, a de nombreux partenariats avec des organismes publics, mais également des entreprises et des ONGs qui nous permettent de travailler sur des applications dans le domaine de la lutte contre l'obésité, la compréhension des stéréotypes, l'éducation ou la prévention de certains risques. Nous commençons ainsi un projet financé par la Ligue Nationale contre le Cancer dans lequel nous allons tester l'impact des images chocs sur les paquets de cigarettes et des paquets "neutres" à l'aide de l'eye-tracking et de l'imagerie cérébrale fonctionnelle. C'est une problématique sanitaire qui

me tient à cœur et pour laquelle je suis expert à la Commission européenne. Il est important que l'on puisse articuler nos travaux avec les stratégies de prévention en santé publique nationales et internationales.

Crédit photo : Urmas Kamdron / Pärnu Konverentsid

En début d'année, vous avez publié un article dans la prestigieuse revue scientifique Nature. Sur quoi portait-il?

J'y évoque ce texte de loi français récent relatif aux neurosciences en exposant un point de vue personnel sur les questions qu'il soulève. Le fait que le législateur ferme la porte aux applications commerciales de l'imagerie cérébrale tout en l'ouvrant dans le cadre de l'expertise judiciaire soulève des questions.

Les experts auditionnés au cours de la révision de la loi ont insisté sur le fait que l'imagerie cérébrale fonctionnelle ne propose pas encore les conditions de fiabilité et de reproductibilité nécessaires pour devenir des preuves principales dans les prétoires. Cela ne signifie pas qu'il faille l'interdire. L'imagerie cérébrale anatomique est un outil fiable et précieux dont il ne faut pas priver les tribunaux, mais ce n'est pas le cas de l'imagerie cérébrale fonctionnelle - par ailleurs - c'est un formidable outil pour la recherche scientifique et médicale. Il faut au minimum préciser la loi, voire proposer un moratoire sur le recours à cette technique dans une procédure judiciaire. Cela fait partie des propositions du rapport que j'ai coordonné sur le sujet et que le CAS a publié en septembre 2012.

Quel est donc l'apport de l'utilisation des neurosciences, notamment de l'imagerie cérébrale, dans le cadre des procédures judiciaires ?

J'ai écrit mon premier article sur les liens entre neurosciences et justice en 2005. Au CAS, nous avons été les premiers en France à organiser un événement sur ce que l'on appelle désormais le "neurodroit" qui a aussi fait l'objet d'un colloque au sein de notre université en 2010, organisé par l'association d'étudiants en neurosciences "Ovule/Escape".

Deux grands domaines d'intérêt sont identifiés : d'une part l'utilisation de l'imagerie cérébrale comme preuve dans un procès pour des questions de libre arbitre et de responsabilité et, d'autre part, la compréhension des conduites et des mécanismes délibératifs des différents acteurs du procès (juges, jurés, témoins, avocats) grâce aux sciences comportementales et du cerveau.

C'est un sujet passionnant qui m'a permis d'interagir avec d'autres spécialistes de neurosciences mais surtout avec des juristes, des psychiatres, des psychologues, des philosophes et des sociologues. Au-delà des aspects scientifiques, les enjeux sociétaux sont colossaux.

CONTACT :
olivier.oullier@univ-amu.fr
www.oullier.fr

Une nouvelle certification pour AMU

Aix-Marseille Université est aujourd'hui l'unique université française certifiée par la Commission européenne pour la gestion de ses contrats de recherche européens, assurée par sa filiale de valorisation : Protisvalor Méditerranée SAS. La méthodologie qui avait été acceptée en juillet 2010 pour l'ex-université de la Méditerranée est à présent appliquée à l'ensemble des nouveaux contrats de l'université d'Aix-Marseille. Cette certification atteste de la bonne application des règles financières européennes par Aix-Marseille Université et par sa filiale Protisvalor pour tous les contrats européens qu'elle a en gestion, dans le cadre du 7ème PCRD (programme-cadre de recherche et de développement). L'éligibilité et la traçabilité des dépenses engagées, la gestion des feuilles d'activités des chercheurs et des personnels administratifs, les procédures de contrôle internes mises en place notamment, sont reconnues comme compatibles avec les exigences européennes.

Sans se substituer à des contrôles financiers de la Commission européenne sur les contrats en cours, cette certification garantit à l'université et à sa filiale, l'exemplarité de son modèle de gestion des projets européens et assure aux laboratoires AMU impliqués dans les projets du 7ème PCRD une sécurité financière certaine. Le renouvellement de cette certification, rendue nécessaire par la fusion, est un signal positif pour la cellule Europe d'AMU, à un an du démarrage du prochain programme européen, Horizon 2020. Protisvalor a géré ou gère plus de 60 projets dans le cadre des 6 premières années du 7ème PCRD, pour un montant de subvention européenne atteignant 26 millions d'euros.

CONTACT :

Céline Damon, Responsable cellule Europe
Direction de la recherche et de la valorisation
e-Mail : celine.damon@univ-amu.fr

Bienvenue aux nouveaux personnels

Aix*Marseille université

C'est une centaine d'agents de toutes catégories qui a répondu présent à l'accueil des nouveaux personnels fait par le Président Yvon Berland. Cette année, une attention toute particulière a été portée dans l'organisation de 3 réunions spécifiques pour les Biatss, les professeurs et les maîtres de conférences.

Environ 30 personnes de la gouvernance, des directions, des différents services, doyens et syndicats se sont investis dans cet accueil, ainsi qu'une quinzaine de maîtres de conférences venus témoigner et partager ce moment. Le but : bien accueillir les personnels dans le nouvel établissement AMU et valoriser leur engagement professionnel pour optimiser leur intégration.

Des questions sur la carrière, la vie sociale et culturelle ont été posées, ainsi que des questions pratiques sur la nouvelle organisation de l'université après la fusion.

Bienvenue, welcome, bienvenido, willkommen...

Jeudi 25 octobre, a eu lieu le premier accueil des étudiants internationaux sous les couleurs de l'université unique, organisé de concert avec les villes d'Aix-en-Provence et de Marseille en présence du Président Yvon Berland et du Vice-président des relations internationales, Jean Vviès.

Les nationalités représentées sont majoritairement européennes (Allemagne, Royaume-Uni, Espagne et Italie) mais également américaines (Canada, Etat-Unis, Brésil...), asiatiques (Corée, Chine, Japon, Vietnam...) et australienne.

Plus grande université francophone, forte de ses 10 000 étudiants internationaux, Aix-Marseille Université offre une politique internationale valorisante et dynamique. AMU compte 429 partenaires ERASMUS, 25 diplômes en partenariat international dont 10 programmes Erasmus Mundus et 319 accords de coopération internationale.

Deuxièmes journées de l'éducation à l'environnement et au développement durable à Digne-les-Bains

Les deuxièmes "Journées de l'EDD : dialogue acteurs-chercheurs" organisées les 17 et 18 octobre à Digne-les-Bains ont connu un vif succès en ouvrant des lieux et des temps de rencontres sur des recherches et des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable en Région PACA. Organisées par l'IUFM et l'IUT de Provence, sous la responsabilité scientifique du laboratoire ADEF (Apprentissage Didactique Évaluation Formation), ces journées ont porté sur les stratégies dans les domaines de l'éducation au développement durable, de l'éducation relative à l'environnement et sur les problématiques de l'enseignement des controverses (éducation aux choix, débats argumentés...). Enseignants, techniciens de collectivités ou de l'Etat, scientifiques, universitaires, étudiants, particuliers, associations, entreprises, consultants, médiateurs ; experts et citoyens ont échangé leurs idées, préoccupations et expériences respectives.

Ateliers, "bourse aux projets", conférences-débats et présentations de résultats de recherches ont permis d'informer les acteurs régionaux sur les actions menées et d'ouvrir des perspectives de collaboration dans les domaines de sensibilisation, éducation et enseignement, médiation scientifique, formation citoyenne, aide à l'action collective.
Ces journées répondent à une demande croissante des milieux de l'éducation et de la formation. Elles accompagnent les éducateurs et médiateurs désirant traduire les préoccupations sociales et environnementales de notre société contemporaine.

CONTACTS
Laboratoire ADEF
Alain Legardez
e-Mail : alain.legardez@univ-amu.fr
Yves Alpe
e-Mail : yves.alpe@univ-amu.fr

Hommage à Jean-Claude Abric

Jean-Claude Abric

Jean-Claude Abric, professeur émérite de psychologie sociale, est décédé ce 13 septembre, à l'âge de 70 ans.

En quarante ans de carrière, il a exercé plusieurs responsabilités au sein de l'ex-université de Provence (directeur du laboratoire de psychologie sociale, directeur de l'UFR psychologie, sciences de l'éducation, Vice-président chargé des relations internationales,...). Il a eu un rôle crucial dans le développement de la psychologie à Aix-Marseille, et ainsi dans le rayonnement de notre université. J.-C. Abric a contribué de façon originale et décisive au développement de la théorie des représentations sociales, à laquelle l'Amérique latine a donné un écho tout particulier. Ses travaux sont à l'origine de la théorie du noyau central et de l'approche structurale des représentations sociales, souvent dénommée "école aixoise des représentations sociales". Cette approche a connu un essor important sur le plan national et international donnant lieu à de nombreux travaux, échanges et publications d'ouvrages de références.
J.-C. Abric a joué un rôle important dans la valorisation de la psychologie sociale *in vivo* et dans la diffusion et la vulgarisation de ses savoirs, tant au plan social qu'économique. Homme de passion et de goût pour la vie, leader éclairé, volontariste et bien-aimé, pédagogue d'exception, ami de confiance et d'engagement, Jean-Claude a marqué tous ceux et celles qui ont eu la chance de le rencontrer, collègues, collaborateurs, étudiants, interlocuteurs, proches et amis. La vague de regrets profonds et de messages d'amitiés qui a suivi l'annonce de sa disparition témoigne avec force de l'immense reconnaissance dont il jouissait tant sur le plan scientifique que personnel, en France et à l'étranger, et du respect authentique qui lui était porté par tous.

RSE et valeurs mutualistes au programme de la chaire "Banque, Mutualisme et Relations Interpersonnelles"

La fondation "Savoirs, Métiers et Territoires" a mis en place dès 2011, plusieurs chaires thématiques. L'une d'entre-elles est le fruit d'une convention passée entre l'université et le Crédit Agricole Alpes Provence (CAAP) et notamment sa fondation d'entreprise : la chaire "Banque, Mutualisme et Relations interpersonnelles", dirigée par le professeur Jean-Yves Naudet.
Son Comité scientifique, réuni le 9 novembre 2012, a fait le point sur les activités en cours et les nouveaux projets. Outre les coopérations traditionnelles, en matière de pédagogie, de formation initiale et continue, de publications, de recherche, de stages, l'accent sera mis en 2013 sur un programme commun de recherche, sur le thème "Banque coopérative et relations clients : une responsabilité sociale de l'entreprise ancrée dans les valeurs mutualistes" qui débouchera notamment sur un colloque en octobre 2013.

L'originalité de la démarche tient à la coopération étroite dans la préparation et notamment dans l'organisation du colloque entre les enseignants-chercheurs de l'université, (et en particulier les juristes et économistes de la faculté de droit et science politique, sous la direction des professeurs M-L Demeester, Th Granier et J-Y Naudet) et les responsables du Crédit Agricole Alpes Provence et de sa Fondation d'entreprise.

Faites de la mode !

AMU a participé à *Faites de la mode !* les 26 et 27 octobre 2012, un espace de rencontres et d'échanges entre de jeunes talents, le grand public et les professionnels de la mode. Cette année, l'événement s'est déroulé au Centre Bourse, sur deux jours, animés de défilés, de conférences et de tables rondes-débats avec des professionnels de la mode et de jeunes créateurs. C'était pour l'université l'occasion de présenter sa filière des métiers de la mode : la licence "gestion et développement des produits de la mode" et son master "métiers de la mode et du textile".

Aix-Marseille Université, en partenariat avec la maison méditerranéenne des métiers de la mode et du textile (M-MMM), affiche ainsi sa volonté de faire de la cité phocéenne un pôle universitaire de formation et de management des métiers de la mode de grande qualité positionnant Marseille et la filière mode dans une stratégie économique et culturelle méditerranéenne.

PLUS D'INFOS :

www.iut.univ-aix.fr
http://formations.univ-amu.fr/ME5BMT.html

3ème édition du Job Dating

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Marseille et l'université d'Aix-Marseille ont organisé un salon étudiant d'insertion professionnelle. Destiné essentiellement aux néo-diplômés en quête d'un premier emploi, ce rendez-vous annuel leur a permis de rencontrer 21 entreprises de la région. Basé sur le principe du "speed dating", rencontrer un maximum de personnes en un minimum de temps, le Job Dating a mis en relation des entreprises, proposant 121 offres d'emplois pour 295 postes à pourvoir.
Environ 500 "speed-entretiens" ont été réalisés, soit une moyenne de 3 entretiens par jeune diplômé. Les entreprises présentes ont estimé que les étudiants étaient bien préparés aux entretiens et les profils en adéquation avec les offres d'emploi. Afin de rendre ces rendez-vous fructueux, les participants avaient en effet la possibilité, depuis septembre, de visualiser et postuler aux offres proposées par les entreprises mises en ligne sur le site internet de la Ville de Marseille. Une centaine de jeunes diplômés ont participé à un atelier de coaching préparatoire (organisé par l'AFIJ, AMU, l'APEC, la Cité des Métiers, la Mission Locale ou Pôle Emploi).

Des ateliers préparatoires ont également eu lieu pour permettre aux jeunes diplômés de se rôder aux techniques d'entretien d'embauche avant de se retrouver face à un éventuel employeur.

Les élèves-ingénieurs de Polytech Marseille s'activent pour leur insertion professionnelle

Les élèves de Polytech Marseille ont organisé, le 18 octobre dernier, un forum de recrutement autour des métiers de l'informatique. C'est la 12ème édition de cet événement destiné à faciliter les contacts avec les milieux professionnels des élèves-ingénieurs à la recherche d'un stage ou des ingénieurs diplômés en quête d'un emploi.

Une vingtaine d'entreprises qui recherchent des compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication étaient présentes sur des stands pour accueillir les visiteurs, la plupart d'entre-elles étant des sociétés d'ingénierie et de services informatique. Des conférences autour des techniques de recherche d'emploi étaient également proposées.

Les étudiants de Polytech, mais aussi des étudiants en provenance d'autres composantes d'Aix-Marseille Université formant des profils informatique, sont venus nombreux sur ce forum contribuant ainsi au succès de la manifestation.

POLYTECH MARSEILLE
Aix*Marseille Université

"4 histoires... de familles" dans la galerie de l'IUFM de Digne-les-Bains

La première exposition du collectif Àquatre, "4 histoires... de familles" a été présentée le 24 octobre dans la salle d'exposition du site IUFM de Digne-les-Bains, où étaient présents l'IUFM et la MGEN, partenaires du collectif ainsi que les directeurs du réseau CNDP*.

Crédit photo: Anne Karthaus

Sur la thématique "La photographie de famille", le projet d'Alain Marsaud, Anne Karthaus, Françoise Laury et Philippe Leroux donne une vision de la famille dans ce qu'elle a d'universel, à travers les mythes, les fictions en relation avec leur "roman familial". Le collectif Àquatre s'empare de l'album de famille dans une conduite qui oscille entre capacité de ratage et jeu mémoriel "plastique".

En janvier 2013, 8 propositions originales et ludiques investiront jusqu'au printemps les vitrines du Mmiam&** des sites de l'IUFM et de la MGEN à Marseille, Avignon, Aix-en-Provence et Gap.

* CNDP Centre National de Documentation Pédagogique
** Musée Minimaliste des Arts Modestes

EN SAVOIR PLUS

Photographies "4 histoires.... de familles" et programmation 2013
www.iufm.univ-amu.fr/rubrique-article/vie-culturelle

Le blog du collectif Àquatre
http://collectifaquatre.fr

Publications des presses universitaires

PÉDAGOGIE

Le système verbal de l'arabe classique
2ème édition revue et augmentée
Pierre Larcher

Ce livre rompt avec la logique de liste prévalant dans l'enseignement de l'arabe classique pour lui substituer une logique de système, spécialement dans deux domaines : celui des formes "dérivées " du verbe dont la syntaxe et la sémantique sont ici entièrement revisitées ; celui de ses formes conjuguées, dont est proposée une vision purement "relativiste" des différentes valeurs sémantiques (aspectuelles, temporelles, modales...) et pragmatiques.

ISBN : 978-2-85399-841-3 - SODIS : F188791
PUP - Manuels - Octobre 2012 - 184 p. - 15 €

HISTOIRE

Rite, justice et pouvoirs : France-Italie, XIVème-XIXème siècle
Lucien Faggion, Laure Verdon, dir.

Le rite, par la transcendance qu'il manifeste et la pérennité apparente de son déroulement, semble particulièrement adapté à l'analyse des sociétés occidentales d'Ancien Régime dont les normes et les coutumes judiciaires, en particulier, reposaient sur un ensemble de gestes et de paroles codifiés, mêlant les domaines sacré et profane. Les études réunies dans ce volume, fruit de la collaboration d'historiens médiévistes et modernistes pour la plupart spécialistes de l'Italie pré-moderne, invitent le lecteur à porter la réflexion sur le terrain plus politique de l'affirmation de la souveraineté.

ISBN : 978-2-85399-838-3 - SODIS : F188762
PUP - Le temps de l'histoire - Octobre 2012 - 286 p. - 19 €

ANTHROPOLOGIE

Histoire par corps : Chair, posture, charisme
Christophe Granger, dir.

L'histoire du corps est à la mode. Ce livre inverse la perspective. Il étudie non pas les corps, mais ce qui se jouait jadis à travers eux. Comment les hommes savaient faire usage de leur corps, se manifester à travers lui. On saisit mieux ainsi combien les sociétés y ont puisé le mode privilégié de leur organisation.

ISBN : 978-2-85399-840-6 - SODIS : F188788
PUP - Corps & âmes - Octobre 2012 - 152 p. - 15 €

CRITIQUE LITTÉRAIRE

L'Ailleurs dans les dramaturgies hispaniques
Carole Nabet Egger, Isabelle Rouane Soupault, dir.

Autre lieu géographique ou projection d'un imaginaire différent, artifice littéraire ou objet d'investissement symbolique, l'Ailleurs reste essentiellement un espace flou, dont les insaisissables contours font émerger des représentations plurielles. Cet ouvrage montre comment le théâtre espagnol, dans ses créations classiques et contemporaines, rend compte de cet espace et analyse ses figurations spécifiques.

ISBN : 978-2-85399-839-0 - SODIS : F188775
PUP - Textuelles - Octobre 2012 - 262 p. - 24 €

SOCIOLOGIE

La place des femmes dans la cité
Geneviève Dermenjian, Jacques Guilhaumou, Karine Lambert, dir.

Cet ouvrage propose d'élargir l'enquête historique sur l'émancipation politique des femmes à plusieurs thématiques, de l'Antiquité à nos jours. Les travaux présentés portent sur la place attribuée aux femmes dans la transmission des règles du pouvoir et de la citoyenneté. L'exploration porte ensuite sur le champ économique et social : la place des femmes dans le commerce lyonnais au XVIIème siècle ; l'action sociale, politique et matérielle à Marseille.

ISBN : 978-2-85399-843-7 - SODIS : F188818
PUP - Penser le genre - Octobre 2012 - 184 p. - 15 €

SCIENCES SOCIALES

Paysage et développement durable :
Marseille et sa région
Constance De Gourcy

Comment la montée en puissance d'une éthique transversale, celle du "développement durable", se diffuse-t-elle dans les argumentaires que déploient les professionnels du paysage pour décrire leurs activités et justifier de leur pertinence au regard des nouvelles échéances ? Cet ouvrage offre sur le sujet un éclairage original en montrant à partir de témoignages et d'exemples concrets la façon dont la problématique du développement durable pèse sur la redéfinition de la profession de paysagiste ainsi que sur la construction de l'objet paysage.

ISBN : 978-2-85399-842-0 - SODIS : F188805
PUP - Espace et développement durable - Octobre 2012 - 146 p. - 15 €

Nouveau !

Entrainez-vous pour le prochain

STARFAC

1 / QU'EST-CE QUI A LIEU TOUS LES 10 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE DEPUIS 1901 ?

a - La Saint Patrick
b - La Saint Nicolas
c - L'anniversaire de la naissance d'Auguste Rodin
d - La cérémonie de remise des prix Nobel

2 / DANS QUEL ALBUM DE TINTIN LE PROFESSEUR TOURNESOL APPARAÎT-IL POUR LA 1ÈRE FOIS ?

a - L'Oreille Cassée
b - Le Trésor de Rackham le Rouge
c - Les 7 Boules de Cristal
d - L'île Noire

3 / QU'EST CE L'ARÉOPAGE ?

a - Un cénacle
b - Une assemblée générale
c - Un conseil des sages
d - Une bibliothèque antique

4 / QUELLE EST LA LONGUEUR DE LA LOIRE ?

a - 421 km
b - 1 012 km
c - 1 163 km
d - 1 325 km

5 / QUI A PEINT LE TABLEAU "LA NUIT ÉTOILÉE" ?

a - Eugène Delacroix
b - Claude Monet
c - Pablo Picasso
d - Vincent Van Gogh

6 / COMBIEN Y-A-T-IL EU DE PRÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE DEPUIS L'INDÉPENDANCE (1789) ?

a - 42
b - 44
c - 51
d - 57

7 / À QUEL ANIMAL LES ÎLES CANARIES DOIVENT-ELLES LEUR NOM ?

a - Une caille
b - Un chien
c - Un canari
d - Un canard

8 / QUELLE EST LA PLUS PETITE PLANÈTE DE NOTRE SYSTÈME SOLAIRE ?

a - Mercure
b - Vénus
c - Pluton
d - Mars

RÉPONSES : 1:d - 2:b - 3:c
4:b - 5:d - 6:b - 7:b - 8:a

BLOC NOTES

Mardi 4 décembre 19h
Spectacle : L'Avare (de Molière), Compagnie Vol Plané, Marseille - À partir de 11 ans- durée: 1h40
Mise en scène Alexis Moati et Pierre Laneyrie
INFOS : *http://theatre-vitez.com/2012/07/lavare/*

8 décembre - 10h
Conférences grand public 2012 du CPPM
"Mystères au cœur de l'Univers et de la matière : de Gauss à la théorie des nombres modernes" par le Pr. Guy Henniart, membre de l'Institut Universitaire de France, Université Paris Sud
Centre de Physique des Particules, campus Marseille-Luminy
CONTACT : *04 91 82 72 00 - http://marwww.in2p3.fr*

10 décembre - 20h30 / **11 décembre** - 14h30 et 20h30
Spectacle : Le Chagrin des Ogres - *Texte et mise en scène Fabrice Murgia / Compagnie Artara*
Réservation et billetterie auprès des ATP
INFOS : *http://theatre-vitez.com*

11 décembre - 18h30
Conférence : "Les noms de dizaines dans la bible hébraïque : patriarches, arche, et matriarches ?" par Philippe Cassuto, Professeur des Universités
Entrée libre - Salle Armand Lunel, Cité du livre
8-10, rue des Allumettes-13100 Aix en Provence
CONTACT : *corinne.flicker@univ-amu.fr*

13 décembre
Conférence d'histoire de la médecine : création artistique et tuberculose par J.-P. Orlando
INFOS : *http://patrimoinemedical.univmed.fr*

14 décembre - De 9h à 20h
Colloque Médias & Santé : Médecins ou médias : qui croire ?
Faculté de Médecine, campus Marseille-Timone
CONTACT : *www.medias-sante.com*

17 décembre
Lancement du laboratoire d'Excellence OT-Med
AMU Pharo, amphithéâtre Gastaut
Journée gratuite et ouverte au public
INFOS : www.univ-amu.fr

17 décembre - 16h
Soirée Académique
Faculté de médecine, campus Marseille-Timone
CONTACT : *04 91 39 65 14*

Aix*Marseille université

La Provence

organisent

4ème Colloque Médias & Santé

MEDECINS ou MEDIAS : qui croire ?

MARSEILLE

Campus Marseille-Timone
Faculté de médecine
27, Boulevard Jean Moulin
13005 Marseille

14 décembre 2012

Entrée gratuite et ouverte à tous

www.medias-sante.com

Partenaires médias

Partenaires institutionnels

Informations et logistique - Atout Organisation Science - Tel : 04 96 15 12 50 - medias-sante@atout-org.com